

**JOURNAL
HELVETIQUE
OU
RECUEIL
DE
PIECES FUGITIVES
DE LITERATURE**

CHOISIE;

De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la Republique des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pais Etrangers.

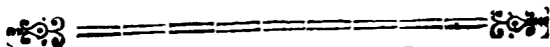
DEDIÉ AU ROI.

AVRIL 1758.



NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.



MDCCLVIII.





JOURNAL HELVETIQUE,

AVRIL 1758.



ECLAIRCISSEMENTS

Sur les Aparitions des Anges & de JESUS-CHRIST, à MARIE-MAGDELAINE, & aux Apôtres, le jour de la Résurrection du Seigneur.

MON unique dessein, dans cet Ecrit ; est de faire voir le parfait acord de nos Evangelistes, dans leurs diférens récits des Aparitions, par lesquelles, non seulement MARIE MAGDELAINE & les Femmes qui l'accompagnoient, mais aussi les Apôtres, eurent une entière certitude de la Ré-

surrection de nôtre Seigneur. Ecoutons d'abord ST. MATTHIEU : Voici son récit :

„ Le jour du Sabat étant fini, & le premier de l'autre semaine començant à peine à luire, MARIE MAGDELAINE, & l'autre MARIE, vinrent pour voir le Sépulcre. Or il y avoit eû un grand tremblement de terre ; & même un Ange du Seigneur descendu du Ciel, étoit venu ôter la pierre de devant le Sépulcre, & s'étoit assis dessus. Son regard étoit semblable à un éclair, & son vêtement étoit blanc come la neige. Les Gardes en avoient été tellement éfraïez, qu'ils en étoient devenus come morts. Mais l'Ange s'adressant aux Femmes, leur dit, Pour vous, n'aïez point de peur : Je sai que vous cherchez JESUS, qui a été crucifié. Il n'est point ici ; il est ressuscité, come il l'avoit dit : Venez, voiez le lieu où le Seigneur avoit été mis ; & allez en diligence dire à ses Disciples, qu'il s'en va devant vous en *Galilée* : Voilà son commandement : Je vous l'ai dit. Etant aussitôt sorties du sépulcre, remplies de crainte & d'une grande joie, elles coururent anoncer cette nouvelle à ses Disciples.”

Math. XXVIII. 1. - 8.

Venons maintenant à ST. MARC. „ Quand
le

„ le jour du Sabat fut passé, dit-il, MA-
 „ RIE MAGDELAINE, MARIE Mère de JA-
 „ QUES, & SALOME', qui avoient acheté
 „ des drogues aromatiques pour embaumer
 „ JESUS, sortirent de grand matin, le pré-
 „ mier jour de la semaine, & arrivèrent au
 „ Sépulcre à Soleil levant. Et come elles se
 „ disoient l'une à l'autre, Qui nous ôtera la
 „ pierre de devant le Sépulcre? Aiant re-
 „ gardé de ce côté-là, elles virent que la
 „ pierre étoit ôtée; or cette pierre étoit ex-
 „ trêmement grosse. Puis étant entrées
 „ dans le Sépulcre, elles virent un jeune
 „ Home assis du côté droit, vêtu d'une ro-
 „ be blanche, & elles en furent épouvan-
 „ tées. Mais il leur dit: Ne vous éfraïez
 „ point; vous cherchez JESUS de Naza-
 „ reth, qui a été crucifié: Il est ressuscité,
 „ il n'est point ici: Voici le lieu où on l'a-
 „ voit mis. Allez & dites à ses Disciples &
 „ à PIERRE, qu'il se rendra avant vous en
 „ Galilée: Vous le verrez là, come il vous
 „ l'a dit. Aussi-tôt étant sorties, elles s'en-
 „ fuirent du Sépulcre; car un tremblement
 „ & un ravissement les avoit saisies, & el-
 „ les ne dirent rien à personne; parce qu'el-
 „ les craignoient. ” *Marc XVI. 1. - 8.*

Quoi? dira-t-on, n'y a-t-il pas une con-
 tradiction manifeste, entre ST. MATTHIEU,

qui assure, que ces Femmes coururent annoncer aux Disciples la résurrection du Seigneur, & ST. MARC, qui déclare, qu'elles n'en dirent rien à personne? Non certainement; il n'y a là aucune contradiction; parce que ces faits sont l'un & l'autre possibles, vraisemblables, & faciles à concilier, étant des suites toutes naturelles de l'état même des choses & des personnes, & de la constitution du cœur humain. Mettons nous pour un moment, en la place de ces Femmes. Supposons, qu'ayant vû nôtre Seigneur expirant sur la Croix, puis couché dans le tombeau, nous fussions ensuite venus à son Sépulcre, pour embaumer son Corps; & qu'un jeune Home, vêtu d'une robe blanche, s'y fut présenté à nous, & nous eût assuré, qu'il étoit ressuscité, conformément à ses prédictions, & que pour le voir, nous n'avions qu'à nous rendre en diligence en Galilée, avec tous les autres Disciples; nôtre premier mouvement n'auroit-il pas été de courir annoncer cette bone nouvelle, à ceux que sa mort avoit plongez come nous, dans l'affliction & dans les larmes? Mais après cela, n'aurions nous pas été bientôt arrêtez par ces réflexions si naturelles? Qui fait si ce jeune Home vêtu de blanc, que nous venons de voir dans le Sépulcre; n'y

a point été placé par nos Enemis, pour tendre un piège à nôtre crédulité? On cherche peut-être à trouver en nous quelque apparence de crime, pour sévir contre nous. Quelle ne seroit pas nôtre confusion, & dans quel embarras ne nous trouverions nous pas, si après que nous aurions publié la résurrection de nôtre bon Maître, l'on venoit exposer son corps mort à la vûe du Peuple, pour nous couvrir de honte, & nous faire paroître coupables d'imposture? Quelle ne seroit pas aussi nôtre imprudence, si sur la seule parole de ce jeune Home, nous engageons tous les Disciples de JESUS, à aller avec nous en *Galilée*, pendant qu'on nous dresseroit peut-être en chemin des embûches, pour faire main basse sur nous, & nous passer tous au fil de l'épée? Après des réflexions si judicieuses, & dans des circonstances si critiques, la prudence nous permettroit-elle de prendre un autre parti, que celui de garder un parfait silence, sur l'apparition & le discours de ce jeune Home? C'est aussi ce que firent ces saintes Femmes. Non seulement ST. MARC le dit en termes formels, come nous l'avons vû ci-dessus; mais ST. JEAN s'explique aussi de manière à ne nous laisser là dessus aucun doute. Ecoutons-le.

„ Le premier jour de la semaine, dit-il,
„ dès le grand matin, come il faisoit encore
„ obscur, MARIE MAGDELAINE étant al-
„ lée au Sépulcre, trouva que la pierre en
„ étoit ôtée. Elle courut donc à SIMON
„ PIERRE, & à l'autre Disciple que JESUS
„ aimoit, & leur dit: Le Seigneur a été
„ enlevé du Sépulcre, & nous ne favons
„ où on l'a mis. De sorte que PIERRE
„ partit au même instant, & cet autre Dis-
„ ciple avec lui. Ils couroient tous deux ;
„ mais l'autre Disciple aiant couru plus
„ vite que PIERRE, arriva le premier au
„ Sépulcre. Et s'étant courbé, il vit les
„ linges qui étoient là ; mais il n'entra pas.
„ SIMON PIERRE, qui le suivoit, étant
„ arrivé, entra dans le Sépulcre, & vit
„ aussi les linges qui y étoient. Pour le
„ Suaire, qu'on avoit mis sur sa tête, il
„ n'étoit pas au même endroit que les au-
„ tres linges ; mais il étoit dehors, plié
„ dans un lieu à part. Alors l'autre Disci-
„ ple, qui étoit arrivé au Sépulcre, y en-
„ tra aussi, il vit & il crut qu'on l'avoit en-
„ levé : Car ils n'avoient pas encore bien
„ compris ce que dit l'Écriture, qu'il de-
„ voit ressusciter des morts. Après cela
„ les Disciples s'en retournèrent chez eux.
„ Jean XX. 1. 10.

Ce récit de ST. JEAN ne démontre-t-il pas la vérité de ce que ST. MARC a posé en fait , sçavoir , que MARIE MAGDELAINE & les Femmes qui étoient avec elles ne dirent rien alors à personne de l'apparition de l'Ange , sous la figure d'un jeune Home vêtu de blanc , & de l'ordre qu'il leur avoit donné ? Mais écoutons aussi ST. LUC.

„ Le premier jour de la semaine, *dit-il* ,
 „ ces Femmes , accompagnées de quelques
 „ autres , allèrent de grand matin au Sépul-
 „ cre , portant les Aromates qu'elles
 „ avoient préparé. Et aiant trouvé qu'on
 „ avoit retiré la pierre , qui fermoit le Sé-
 „ pulcre , elles y entrèrent ; mais elles n'y
 „ trouvèrent point le Corps du Seigneur
 „ JESUS. ” Ici je me vois obligé d'avertir
 mes Lecteurs , que nos Versions ne rendent
 pas exactement les paroles de nôtre Evan-
 geliste , quand elles lui font ajouter dans le
 verset suivant , *Ce qui les aiant mis en
 grande perplexité , voici tout à coup deux Ho-
 mes qui paroissent devant elles avec des habits
 d'un éclat éblouissant.* ST. LUC s'exprime
 un peu autrement dans l'Original. „ Puis
 „ il arriva , *dit-il* , durant les incertitu-
 „ des où elles furent à ce sujet , que deux
 „ Homes parurent tout à coup devant elles
 „ avec

„ avec des vêtemens brillans de lumière.
 „ Come elles étoient éfrâiées, & qu'elles
 „ baïffoient le vifage contre terre, ils leur
 „ dirent, Pourquoi cherchez vous parmi
 „ les morts, celui qui est vivant? Il n'est
 „ point ici; mais il est reffuscité. Sou-
 „ venez vous de ce qu'il vous difoit, lors
 „ qu'il étoit encore en *Galilée*: Il faut, di-
 „ soit-il, que le Fils de l'Home soit livré
 „ entre les mains des pécheurs; qu'il soit
 „ crucifié, & qu'il reffuscite le troisiéme
 „ jour. Alors elles se reffouvinnent des
 „ paroles de JESUS. Et étant de retour
 „ du Sépulcre, elles racontérent ces choses
 „ aux onze, & à tous les autres *Disciples*.
 „ Ce fut MARIE MAGDELAINE, JEANNE,
 „ MARIE Mère de JAQUES, & les autres
 „ qui étoient avec elles, qui firent ce récit
 „ aux Apôtres. Mais ils ne regardérent ce
 „ qu'elles leur difoient, que come une rê-
 „ verie, & ils ne les crurent point. Tou-
 „ tefois PIERRE se levant étoit couru au
 „ Sépulcre, & s'étant baïffé, il n'avoit
 „ vû que les Linges qui étoient par terre;
 „ après quoi il s'étoit retiré, admirant en
 „ lui-même ce qui étoit arrivé." *Luc*
 XXIV. I. 12.

Nos Interprètes confondent cette apari-
 tion de deux Anges sous des habits brillans
 come

come des éclairs , avec celle de l'Ange qui s'étoit d'abord montré aux Femmes sous la figure d'un jeune Home , simplement vêtu d'une robe blanche. Mais c'est se tromper visiblement , que de ne pas distinguer deux visions si différentes , & par le nombre des Acteurs qui y parurent , & par leurs vêtements , & par leurs Discours. Dans le premier voiage des Femmes au Sépulcre , auroit il été raisonnable de censurer leur empressement à y venir chercher le Corps du Seigneur pour l'embaumer , & de leur dire , *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?* Mais cette question , qui alors auroit renfermé un reproche prématuré , se trouvoit être de saison dans leur second voiage , lors qu'on leur avoit appris , que le Seigneur étoit ressuscité. L'Ange qui leur avoit parlé la première fois , s'étoit contenté de leur ordonner , de la part du Seigneur , d'aller en diligence dire à ses Disciples , qu'il se rendroit avant eux en *Galilée* , & qu'ils le verroient là , suivant sa promesse ; mais dans la seconde apparition , les deux Anges , sans leur rien ordonner de semblable , leur disent simplement : *Souvenez vous de ce qu'il vous disoit , lors qu'il étoit encore en Galilée. Il faut , disoit-il , que le Fils de l'Homme soit livré entre les mains des pécheurs , qu'il soit*

cru-

crucifié, & qu'il ressuscite le troisième jour. Enfin ce qui achève de démontrer, que l'aparition des deux Anges dont parle ST. LUC est entièrement différente de celle que rapportent les deux premiers Evangelistes, c'est qu'au lieu que les Femmes n'avoient rien dit à personne, de ce qu'elles avoient vû & entendu, à leur première entrée dans le Sépulcre, elles racontèrent au contraire aux Onze, & à tout les autres Disciples, tout ce qu'elles avoient remarqué, & qui leur avoit été dit, dans cette aparition des deux Anges.

Il est important d'observer, qu'au second retour de ces Femmes à Jérusalem, & dans le récit qu'elles firent alors à tous les Disciples, elles ne leur dirent point qu'elles eussent vû le Seigneur ressuscité; preuve certaine, qu'en ce tems-là, il ne s'étoit encore montré vivant à aucune d'elles; sans quoi elles n'auroient pas manqué de le dire, pour vaincre l'incrédulité de ces Homes, si difficiles à persuader. Loin de surmonter cette incrédulité, elles s'y laissèrent elles mêmes entraîner, & recomencèrent à craindre, qu'il n'y eût quelque artifice des Juifs, jusques sous les habits lumineux des deux Homes, qui leur avoient parlé la seconde fois. Ainsi, n'espérant plus

plus de voir leur bon Maître vivant, elles retournèrent pour la troisième fois au Sépulcre, afin de découvrir enfin s'il étoit possible par de plus exactes recherches, où l'on avoit mis son Corps. Ce fut dans ce troisième Voyage qu'elles eurent la consolation & la joie de le voir vivant. Mais laissons parler sur ce sujet nos Evangelistes.

„ JESUS, dit ST. MARC, étant ressuscité de grand matin, le premier jour de la Semaine, il apparut premièrement à MARIE MAGDELAINE, dont il avoit chassé sept Démons. Elle s'en alla d'abord annoncer à ceux qui avoient été avec lui, & qui étoient dans le deuil & dans les pleurs. Mais eux, entendant dire qu'il étoit vivant, & qu'elle l'avoit vu, ne le crurent point. ” *Marc XVI. 9. - II.*

ST. JEAN entre un peu plus dans le détail sur cette apparition. Voici ce qu'il en dit :

„ MARIE se tenoit auprès du Sépulcre, fondant en larmes : Come donc elle pleuroit, elle se baissa pour regarder dans le Sépulcre : Elle vit deux Anges vêtus de blanc, qui étoient assis dans le lieu où l'on avoit mis le Corps de JESUS, l'un à la tête, & l'autre aux pieds : Et ils lui dirent, Femme pourquoi pleurez vous ? C'est, „ leur

„ dit-elle , qu'on a enlevé mon Seigneur ,
 „ & je ne fai où on l'a mis. Aiant dit ce-
 „ la , elle se tourna pour revenir sur ses
 „ pas , & elle vit JESUS , qui se trouva là
 „ présent , mais elle ne favoit pas que ce
 „ fut lui. JESUS lui dit : Femme , pour-
 „ quoi pleurez-vous ? Qui cherchez vous ?
 „ Elle croiant que ce fut le Jardinier , lui
 „ dit : Seigneur , si c'est vous qui l'avez
 „ enlevé , dites moi où vous l'avez mis ,
 „ & je le ferai emporter. JESUS lui dit ,
 „ O MARIE ! Alors s'étant retournée , elle
 „ lui dit , Rabboni ! c'est à dire ô mon
 „ Maître ! JESUS lui dit , *N'en doutez*
 „ point * , touchez moi ; car je ne suis
 „ pas encore monté à mon Père ; mais
 „ allez à mes Frères , & leur dites que je
 „ monte à mon Père & à vôtre Père , à
 „ mon Dieu , & à vôtre Dieu. MARIE
 „ MAGDELAINE alla donc anoncer aux
 „ Disciples qu'elle avoit vû le Seigneur &
 „ qu'il lui avoit dit ces choses, ” *Jean*
 XX. 11. - 18.

Au

[*] Je traduis ainsi , parce qu'il me paroît qu'il doit y avoir un point après la particule négative *mi* , & que l'imperatif du verbe grec *distázo* est ici sous entendu. Voyez une semblable éclipse , après la même particule , *Apoc. XIX* 10. & *XXII* 9.

Au reste MARIE MAGDELAINE n'étoit pas feule dans cete occasion. Elle étoit encore acompagnée des Femmes, qui ce même jour, l'avoient déjà suivie deux autres fois de *Jérusalem* au Sépulcre. ST. MATTHIEU ne permet pas de douter que l'autre MARIE tout au moins, ne fut avec elle. „ Come „ elles alloient, *dit-il*; anoncer à ses Disciples la troisième Aparition d'Anges, JESUS vint lui même au devant d'elles, qui leur dit, soïez dans la joie, & elles s'approchant lui embrassèrent les piés, & l'adorèrent. Alors JESUS leur dit: Ne craignez point; allez, dites à mes Frères, qu'ils se rendent en *Galilée*, & qu'ils me verront là. ” *Matth. XXVIII. 9. & 10.*

„ Après cela, *dit* ST. MARC, il aparut „ sous une autre forme à deux d'entr'eux, „ qui étoient en chemin pour aller aux „ champs. Ceux-ci l'allèrent aussi anoncer aux autres; mais ils ne les crurent pas non plus. Enfin il aparut aux Onze, pendant qu'ils étoient ensemble à table, & il leur reprocha leur incrédulité, & l'obstination de leur esprit, de n'avoir point crû ceux qui l'avoient vû ressuscité. „ *Marc XVI. 12. - 14.*

Come ST. LUC s'étend d'avantage sur ces deux

deux aparitions du Seigneur, il ne fera pas hors de propos de rapporter encore ici ce qu'il en dit, d'autant plus que cela me fournira l'ocasion de concilier sa narration avec celle de ST. MARC, que je viens de rapporter.

„ Ce jour-là même, dit ST. LUC, deux
 „ d'entre les Disciples s'en alant à un
 „ Bourg nommé *Emmaüs*, éloigné de *Jé-*
 „ *rusalem* de soixante stades, s'entretenoient
 „ ensemble de tout ce qui s'étoit passé. Or
 „ pendant qu'ils parloient, & qu'ils raiso-
 „ noient ainsi ensemble, JESUS lui même
 „ les joignit, & se mit à marcher avec eux.
 „ Mais leurs yeux étoient retenus, enforte
 „ qu'ils ne le reconoissoient pas. Il leur
 „ dit donc, De quoi vous entretenez vous
 „ par le chemin, & d'où vient que vous
 „ êtes si tristes? L'un d'eux, nommé
 „ CLE'OPAS lui répondit, Il n'y a que vous
 „ d'assez étranger dans *Jérusalem*, pour
 „ ignorer ce qui s'y est passé ces jours ci.
 „ Et quoi? leur dit il. I's répondirent,
 „ ce qui est arrivé touchant JESUS de *Na-*
 „ *zareth*, qui étoit un Prophète puissant en
 „ œuvres & en paroles, devant Dieu & de-
 „ vant tout le Peuple. Coment nos Prin-
 „ cipaux Sacrificateurs, & nos Magiltrats
 „ l'ont livré pour être condamné à la mort,
 „ &

„ & l'ont crucifié ; quoi que nous espéraf-
 „ sions que ce seroit lui qui délivreroit Is-
 „ raël. Il y a bien plus encore ; c'est qu'il
 „ y a déjà trois jours que ces choses se sont
 „ passées. Il est vrai que quelques Fem-
 „ mes d'avec nous , nous ont fort étonnez ;
 „ car étant allées de grand matin au Sépul-
 „ cre , & n'ayant point trouvé son Corps ,
 „ elles sont venues le dire , & ensuite qu'el-
 „ les ont vû paroître des Anges , qui ont as-
 „ suré qu'il est vivant. Et quelques uns
 „ de nous sont allez au Sépulcre , & ont
 „ trouvé *que le Corps avoit été enlevé* ainsi
 „ que les Femmes l'avoient dit ; mais pour
 „ lui , ils ne l'ont point vû. Alors JESUS
 „ leur dit : O Homes dépourvus de sens ,
 „ & d'un esprit tardif à croire tout ce qu'ont
 „ dit les Prophètes ! Ne falloit-il pas que le
 „ Christ souffrit tout cela , & qu'ensuite
 „ il entrât dans sa gloire ? Puis començant
 „ par MOÏSE , & *poursuivant* par tous les
 „ Prophètes , il leur expliqua ce qui avoit
 „ été dit de lui dans toutes les Ecritures.
 „ Cependant ils se trouvèrent près du Bourg
 „ où ils alloient , & il faisoit semblant de
 „ passer outre. Mais ils le forcèrent de
 „ s'arrêter , lui disant : Demeurez avec
 „ nous , car il est déjà tard , & le jour co-
 „ mence à baisser. De sorte que JESUS en-

„ tra pour demeurer avec eux. Et come
 „ il étoit avec eux à table, il prit le pain, le
 „ bénit, & l'aïant rompu, il le leur pré-
 „ senta.

„ Ce fut alors que leurs yeux s'ouvrirent,
 „ & qu'ils le reconurent; mais il dispa-
 „ rut de devant eux. Surquoi ils se dirent
 „ l'un à l'autre: Ne nous sentions nous
 „ pas le cœur embrasé, lors qu'il nous par-
 „ loit en chemin, & qu'il nous expliquoit
 „ les Ecritures? Et étant partis à l'heure
 „ même, ils retournèrent à Jérusalem, où
 „ ils trouyèrent les Onze, & le reste de
 „ leur troupe, tous ensemble, qui leur di-
 „ rent *Croirez vous **, que le Seigneur soit
 „ véritablement ressuscité, & qu'il ait
 „ aparu à SIMON? Eux, de leur côté, ra-
 „ contèrent ce qui leur étoit arrivé en che-
 „ min, & coment ils l'avoient reconu dans
 „ la fraction du pain.

„ Co-

(*) Ne faut-il pas suplérer ces mots, pour en-
 lever la contradiction qu'il y auroit autrement, en-
 tre *Luc XXIV. 34.* & *Marc XVI. 13. & 14*? La
 suite même du Discours montre assez que les Dis-
 ciples n'ajoutoient pas encore foi au témoignage
 de ceux qui avoient vû le Seigneur ressuscité, sans
 en excepter le témoignage de *St. Pierre.*

„ Come ils faisoient ce récit , JESUS lui-
 „ même parut au milieu d'eux , & leur dit,
 „ Que la paix soit avec vous. Mais dans
 „ le trouble & dans la fraïeur où ils étoient,
 „ ils s'imaginèrent voir un Esprit. Sur-
 „ quoi JESUS leur dit , Pourquoi vous trou-
 „ blez-vous ? Et pourquoi s'élève-t-il des
 „ pensées dans vos cœurs ? Voiez mes
 „ mains & mes piés. C'est moi-même.
 „ Touchez moi & me considerez. Un Ef-
 „ prit n'a ni chair , ni os , come vous
 „ voiez que j'en ai. Et en disant cela , il
 „ leur montrait ses mains & ses piés. Mais
 „ come la joïe & le ravissement où ils étoient,
 „ ne leur permettoient pas encore de croi-
 „ re, il ajouta, Avez vous là quelque chose à
 „ manger ? Et ils lui présentèrent un mor-
 „ ceau de poisson roti , & un raïon de miel.
 „ Il en prit & en mangea en leur présence.
 „ Puis il leur dit : C'est là ce que je vous
 „ disois , pendant que j'étois encore avec
 „ vous , qu'il faloit que tout ce qui a été
 „ écrit de moi dans la Loi de MOÏSE , dans
 „ les Prophètes & dans les Psaumes s'a-
 „ complit. Alors il leur ouvrit l'esprit ,
 „ pour leur faire entendre les Ecritures.
 „ C'est ainsi , leur dit-il , qu'il est écrit , &
 „ c'est ainsi qu'il faloit que le Christ souffrit,
 „ qu'il ressuscitat le troisiéme jour , & qu'on

„ prêchât en son nom la repentance & la
 „ rémission des péchés, parmi toutes les
 „ Nations, en començant par *Jérusalem*.
 „ Or vous êtes témoins de ces choses, &
 „ moi je vais vous envoyer ce que mon Père
 „ vous a promis. Cependant tenez vous
 „ à *Jérusalem*, jusqu'à ce que vous soiez
 „ revêtus de la vertu d'enhaut. ” *LUC*
XXIV. 13 - 49.

„ Le même jour, *dit* ST. JEAN, qui
 „ étoit le premier de la semaine, sur le soir,
 „ les portes de la maison, où les Disciples
 „ étoient assemblez, étant fermées, par-
 „ ce qu'ils craignoient les Juifs, JESUS pa-
 „ rut au milieu d'eux, & leur dit: Que la
 „ paix soit avec vous. Dès qu'il leur eût
 „ dit cela, il leur montra ses mains & son
 „ côté. Les Disciples donc eurent une ex-
 „ trême joie de voir le Seigneur. Puis JE-
 „ SUS leur dit encore une fois, Que la
 „ paix soit avec vous: Come mon Père m'a
 „ envoyé, je vous envoie de même. Et
 „ en prononçant ces paroles, il souffla sur
 „ eux, & leur dit; Recevez le ST. ESPRIT:
 „ CEUX à qui vous remèttrez leurs péchés,
 „ ils leur seront remis, & ceux à qui vous
 „ les retiendrez, ils leur seront retenus.

„ Or THOMAS l'un des douze appelé DI-
 „ DYME, n'étoit pas avec eux, lorsque

„ JE-

„ JESUS les vint joindre. Les autres Disci-
 „ ples dirent donc à THOMAS , Nous
 „ avons vû le Seigneur ; mais il leur dit :
 „ Si je ne vois à ses mains les marques
 „ des Clous , & si je n'y mets le doigt , si je
 „ ne mets ma main dans son côté , je ne le
 „ croirai point.

„ Huit jours après , ses Disciples se trou-
 „ vèrent encore enfermez ensemble , THO-
 „ MAS étoit alors avec eux. JESUS vint
 „ donc come les portes étoient fermées , &
 „ s'étant présenté au milieu d'eux , il leur
 „ dit : La paix soit avec vous. Puis il dit
 „ à THOMAS ; mettez là votre doigt , & re-
 „ gardez mes mains , portez votre main
 „ sur mon côté , & ne soiez point incré-
 „ dule , mais croiez. Alors THOMAS lui
 „ répondit en ces mots ; mon Seigneur &
 „ mon Dieu !

„ JESUS lui dit , THOMAS , parce que
 „ vous m'avez vû , vous avez crû.
 „ Heureux sont ceux qui n'ont point vû ,
 „ & qui ont crû. ” *Jean XX. 19. 29.*

Si l'on demande comment nos Evangelistes
 trouvent Onze Apôtres , entre les Disciples ,
 pendant que THOMAS n'étoit point avec
 eux , il sera facile de répondre , qu'ils com-
 piènent dans ce nombre MATTHIAS , qui

étoit vraisemblablement le premier des soixante & dix que JESUS avoit nommez & envoiez avec un pouvoir semblable à celui des Apôtres (*Luc X. 1. & suivans*) & qui fut bientôt élevé à l'Apostolat dont JUDAS ISCARIOTE s'étoit privé par ses crimes. C'est ainsi que Saint Paul comprend le même MATTHIAS dans le nombre des Douze , auxquels il dit , que le Seigneur se fit voir , après s'être montré à Pierre , *I. Cor. XV. 5.*

„ Pendant que les Femmes étoient al-
 „ lées *de grand matin au Sépulcre* , quelques
 „ uns des Gardes , qui étoient revenus à
 „ la Ville , avoient appris aux Sacrificateurs ,
 „ tout ce qui étoit arrivé. Ils s'assemblé-
 „ rent aussi-tôt , avec les Anciens , & après
 „ avoir consulté ensemble , ils donèrent une
 „ bone somme d'argent aux Soldats , & leur
 „ dirent : Dites , ses Disciples sont venus
 „ la nuit , & ils ont enlevé son Corps , pen-
 „ dant que nous dormions : Et si le Gou-
 „ verneur en entend parler , nous le lui
 „ persuaderons nous-mêmes , & nous vous
 „ tirerons de peine. Aiant donc pris l'ar-
 „ gent , ils suivirent l'ordre qu'ils avoient
 „ reçu , & ce bruit s'est répandu parmi les
 „ Juifs , jusqu'à aujourd'hui.

„ Mais les onze Disciples s'en allèrent en
 „ Galilée sur la Montagne ou JESUS leur
 „ avoit

„ avoit comandé de se trouver. Lors qu'ils
 „ le virent, ils l'adorérent ; même ceux
 „ qui avoient douté. Et JESUS s'apro-
 „ chant, leur dit : Tout pouvoir m'a été
 „ doné dans le Ciel & sur la Terre. Allez
 „ donc, faites moi des Disciples parmi tou-
 „ tes les Nations, les batisant au nom du
 „ Père, du Fils, & du Saint Esprit, & leur
 „ aprenant à observer toutes les choses
 „ que je vous ai comandées, & vous éprou-
 „ verez que je suis tous les jours avec vous,
 „ jusqu'à l'entière réformation du Siécle.
 „ Amen." *Matth. XXVIII. 11 - 20.*

Il semble que c'est dans cette apari-
 tion là, qu'il leur dit, suivant le récit de
 ST. MARC. „ Allez par tout le monde, &
 „ prêchez l'Evangile à tous les Homes. Ce-
 „ lui [qui croira & fera batisé sera sauvé ;
 „ mais celui qui ne croira point sera conda-
 „ né. Et voici les miracles qui acompagne-
 „ ront ceux qui auront crû : Ils chasseront
 „ les Démons en mon Nom : Ils parleront
 „ de nouvelles Langues : Ils empoigneront
 „ des Serpens, & quand même ils boiront
 „ quelque brùvage mortel, il ne leur fera
 „ point de mal : Ils imposeront les mains
 „ aux malades, & les malades seront gué-
 „ ris. *Marc XVI. 15. - 18.*

„ Il les mena ensuite hors de la Ville jus-

„ qu'à *Béthanie*, & étendant les mains il
 „ leur dona sa bénédiction. Et dans le
 „ tems qu'il les béniffoit, il se fépara d'eux
 „ & fut élevé au Ciel. Pour eux, après l'a-
 „ voir adoré, ils s'en retournèrent à *Jérusa-*
 „ *lem*, tout remplis de joie, & ils étoient
 „ continuellement dans le Temple, louant
 „ & bénifant Dieu, Amen." *Luc XXIV.*
 „ 50. - 53.

„ Ainsi le Seigneur, après leur avoir
 „ parlé, fut élevé dans le Ciel, & s'affit à
 „ la droite de Dieu. Pour eux, ils allé-
 „ rent prêcher de toutes parts, le Seigneur
 „ agissant avec eux, & confirmant sa Paro-
 „ le par les Miracles dont elle étoit acompa-
 „ gnée. *Marc XVI. 19. 20.*

Il résulte, de tout ce qu'on vient de lire,
 qu'en distingant come il faut, les trois voïa-
 ges de *MARIE MAGDELAINE* au Sépulcre,
 & en rectifiant deux ou trois endroits de nos
 Versions, ainsi que je l'ai fait, il ne restera pas
 la moindre aparence de contradiction, entre
 nos Evangelistes, dans les récits qu'ils nous
 font des Aparitions des Anges, & de *JESUS-CHRIST* lui même, à *MARIE MAGDE-*
LAINÉ, & aux Apôtres, après sa Résurrec-
 tion : C'est là tout ce que j'avois entrepris
 de démontrer.

PHILOGRAPHE.

E S S A I

Sur cette Question de Droit naturel : *Quels sont les Fondemens de la Société, & quels en sont les Devoirs ?*

CETTE Question est si utile & si importante, qu'on ne sauroit l'examiner avec trop d'attention : En l'apfondissant, nous apprendrons quelles sont les vûes de Dieu sur nous, ce que nous devons aux autres & à la Société.

La Société, dit un habile Jurisconsulte, n'est autre chose que l'union de plusieurs Personnes, pour leur avantage comun. Tout nous invite à l'état de Société; le besoin nous en fait une nécessité, le penchant nous en fait un plaisir, & les dispositions que nous y aportons naturellement, nous montrent que c'est en effet l'intention de notre Créateur. Dévelopons ces Principes.

Il est facile de voir, que ce qui a porté les Homes à s'unir en Société, c'est un penchant naturel & réciproque; c'est le sentiment de leurs besoins mutuels. Ce qui fait le fondement de la Société, est tout ce qui peut resserrer & cimenter

cette Union , l'observation de ce qui est le plus propre à pourvoir à leurs besoins , & à les rendre heureux. Si les Homes ont jugés à propos de s'affujettir à certaines règles , de s'imposer certaines obligations , pour affermir , ou augmenter leur bonheur , il ne faut pas douter qu'ils ne soient engagés à les pratiquer , autrement l'union seroit rompue ; car il ne seroit pas juste que les Homes , étant nés égaux , aiant les mêmes besoins , jouissant des mêmes facultés , les uns fussent liés & fournis aux autres , tandis que ceux-ci seroient dans une pleine & entière indépendance.

Le penchant presque général & invincible des Homes pour la Société , marque assés , qu'ils ne font pas nés dans un état de Guerre , comme le prétendoit *Hobbes*. Cette tendre compassion , qu'ils ont presque tous pour les malheureux , cette disposition à les soulager , prouvent encore , que les Homes ont été destinés à s'aimer & à vivre ensemble. Cela paroitra davantage , si l'on considère la diversité de leurs Talens , ce qui fait que l'un est propre à une chose , l'autre à une autre , d'où résulte le bien & l'harmonie de la Société ; c'est ce qui en fait en quelque

que forte, le nœud le plus indissoluble. Si tous les Homes étoient nés avec les mêmes Talens, s'ils n'étoient capables, que des mêmes choses, ils pourroient aisément se passer les uns des autres. La plupart des Sciences & des Arts ne seroient ni conus ni exercés; les Homes seroient dans une espèce d'indigence, d'un côté, tandis que de l'autre ils seroient dans une abondance inutile & superflue.

De là il paroît manifestement que Dieu a créé les Homes pour la Société, & qu'il en veut la conservation & la prospérité. En effet, il a attaché un certain plaisir à tout ce qui est propre à la maintenir & à l'étendre. Si nous goutons une douce satisfaction à multiplier nos connoissances, Dieu a voulu que cette multiplication dépendit, en quelque manière, du comerce que nous avons les uns avec les autres, & que les trésors, que chacun peut avoir acquis par ses expériences, ou par sa méditation, s'augmentassent, en les répandant. C'est pour cela qu'il nous a donné le don de la Parole, & cette noble émulation, qui nous porte à surpasser les autres en lumières, & à nous distinguer par la supériorité de nôtre Génie; mais cette louable émulation, si propre à perfectionner

fectionner les Arts & les Sciences , pourroit elle avoir lieu, si les Hommes vivoient isolés, & séparés les uns des autres ?

Une preuve démonstrative que les Hommes sont nés pour vivre en Société & pour s'aimer réciproquement, c'est cette affection mutuelle qu'un Sexe a pour l'autre : La Nature nous l'inspire, notre Cœur nous en fait une loi, & la Raison ne sauroit condamner ce que Dieu approuve. Ce Sentiment de tendresse qu'on éprouve à la vue d'une belle Personne, ne sauroit être blamable, puisqu'il ne dépend pas de nous, & qu'il est une suite nécessaire de l'impression des Objets sur nos organes. Les Loix morales ne sauroient être contraires aux Loix physiques que Dieu a établies pour la conservation de la Société, & pour la perpétuer.

Si nous examinons ensuite la tendresse des Pères & des Mères pour leurs Enfants, leur attention à éloigner d'eux tout ce qui peut les blesser & leur être préjudiciable, leurs soins à leur procurer, au contraire, tout ce qui peut leur être utile & nécessaire, nous verrons que l'intention de Dieu est certainement de maintenir & d'étendre la Société. Un Père sage & puissant, tel que nous concevons notre Créateur, ne peut

peut qu'approuver tous les moïens qui sont propres à la conservation de son Ouvrage, & tout ce qui peut servir à le perfectioner.

Suivons cette induction jusqu'où elle peut nous conduire : Les Homes ont non seulement du penchant pour les Persones du Sexe, & de l'inclination pour leurs Enfans ; ils ont encore un goût général pour tous les Homes. Je ne parle point ici de ce goût de choix & de préférence, qu'on nomme amitié ; je parle de cette bienveillance universelle, qui lie les Homes les uns aux autres, qui nous porte à leur faire du bien, & qui est come le caractère distinctif de l'Humanité. A l'égard de ce qu'on appelle amitié, c'est un nœud particulier, qui a ses devoirs & ses obligations à part ; espèce d'instinct, qui resserre en quelque sorte la bienveillance générale, pour la borner sur certains objets :

*Il est des nœuds secrets, il est des Simpathies,
Dont par le doux raport les Ames assorties
S'attachent l'une à l'autre & se laissent piquer,
Par ce je ne sai quoi qu'on ne peut expliquer.*

CORNILLE.

Le vaste Edifice de la Société ne sauroit être apuié sur trop de colones : Nous avons déjà

déjà vû que la plûpart des Vertus, come la Bonté, la Compassion, la Bénédicence servent à le rendre inébranlable ; mais ce qui paroitra peut être un paradoxe, c'est que les Passions même, lors qu'elles sont moderées, lient les Homes les uns aux autres, & rendent la Société plus agréable & plus solide. On ne sauroit nier que cet instinct naturel, qu'on nomme amour, ne soit le noeud le plus fort & le plus général qui unit les Homes les uns aux autres. Ce penchant pour les Plaisirs & pour la Volupté, si dangereux quand on ne lui done aucunes bornes, a, sans doute, son utilité, lors qu'il est resserré dans les limites que la Nature & l'Innocence prescrivent. Dieu a doné à l'Home des Sens & des Organes pour en faire un usage légitime, & le comerce qu'il a avec ses semblables sert à en rendre l'exercice plus aisé, & plus délicieux. Il n'y a pas jusqu'au desir du gain, ce Vice bas & honteux, dont on ne puisse retirer quelque avantage, puis qu'il nous porte au travail, & qu'il exerce nos talens & nôtre industrie ; tant il est vrai, que la Providence est attentive à tirer le bien du mal même. C'est ce desir du gain, tranchons le mot, c'est l'avarice qui engage l'Home à parcourir les Terres & les

les Mers , pour grossir ses trésors ; mais cette passion tourne au profit de la Société , en pourvoiant à tous ses besoins : Elle fournit à un Pais ce qui lui manque : Les productions & les richesses des Climats & des Nations les plus éloignées , lui sont amenées malgré les Montagnes , les Fleuves & les Mers , qui sembloient les séparer pour toujours , & y mettre obstacle. Chaque Peuple devient par le Commerce Ami d'un autre Peuple , qui lui étoit inconnu. Les Sciences & les Arts de chaque Nation s'étendent & se perfectionent ; ils sont come le Bien comun qui les rapproche , & qui les unit : Trésors bien plus précieux , que ceux que le nouveau Monde nous a procurés.

Mais de tous les fondemens sur lesquels la Société est apuée , il n'y en a point de meilleur ni de plus solide que la Religion. La terreur des Loix n'est pas un frein suffisant pour réprimer les passions des Homes ; la force & le pouvoir ne le brisent que trop souvent ; l'adresse peut l'é luder , & faire même pancher du côté de l'Iniquité , le Glaive de la Justice. On croit pouvoir exécuter sans crime , ce qu'on comet sans remords. Les ténèbres pourront dérober le Coupable à la rigueur des Loix ; mais
l'obscu-

l'obscurité ne fauroit le cacher aux yeux du Souverain Législateur. Si ses regards n'étoient ouverts sur les pensées & sur les actions des Hommes, le Crime seroit souvent sans punition, & la Vertu sans récompense. La Société seroit tour à tour défolée, ou par la tyrannie cruelle, ou par une licence éfrenée : Aussi C I C E R O N a-t-il reconnu, que ce n'est point assés à l'honête Homme, de n'être juste que selon les Loix, & que les devoirs qu'elles prescrivent ne sont pas les seuls que l'Equité impose. Il assure que l'Athéisme est le Destructeur de toute Société, qu'il anéantit les Contrats les plus naturels & les plus sacrés. *Il y a eu, dit il, des Philosophes, qui nioient que les Dieux s'intéressassent aux choses humaines. Si leur opinion est vraie, où est la Piété ? où est la Religion ? . . . Et si l'on anéantit ces choses, tout tombe dans la confusion Et le trouble ; car en détruisant le respect de la Divinité, on détruit toute foi parmi les Hommes, toute Société Et toute Justice.*

MACHIAVEL même n'a pu s'empêcher de convenir, que les Hommes ont besoin d'un frein plus puissant que celui des Loix. PLUTARQUE disoit, que l'on batiroit plutôt une Ville en l'air, que de maintenir une Société sans l'apui de la Religion.

Je n'ai point parlé de l'Autorité Paternelle, que plusieurs Jurisconsultes ont regardée come une des sources de la Société; mais quoique l'ordre & la subordination en émanent, cette Société est si resserrée, ses limites ont si peu d'étendue, qu'on ne fauroit faire dériver de là toutes les espèces de Sociétés, que nous avons considérées sous une face plus générale. D'ailleurs, quoique les Familles doivent respecter leur Père & leur Chef, come leur Guide & leur Protecteur, elles sont soumises à un pouvoir supérieur, qui est celui du Gouvernement sous lequel elles sont nées; à moins qu'on ne veuille remonter à l'état de simple nature, où les Homes errans & vagabonds n'étoient soumis à aucunes règles, & ne reconoissoient peut être l'autorité paternelle, qu'autant que leur foiblesse les assujettissoit à une force majeure, qui pourvoioit à tous leurs besoins.

Par ce que nous venons de dire, il est facile de voir, que la Tyrannie & la Licence ébranlent & renversent les fondemens de la Société; elle ne fauroit subsister dans un état où l'égalité & l'ordre sont absolument détruits. Toute Société a pour objet la conservation des biens, de l'honneur & de la vie; tout ce qui éloigne & anéantit ce

but, détruit par là même la Société, qui n'a été formée que pour la sûreté & le bonheur des Contractans. Cela doit engager à tirer tout le parti possible de la situation d'un País, soit à l'égard du Commerce, soit à l'égard de la culture des Terres.

L'état de Société modifie, limite & dirige la Liberté, mais sans la détruire; c'est un arbre qu'on taille pour le rendre plus vigoureux & lui faire porter de meilleurs fruits. L'Homme étant né intelligent & libre, a tout ce qu'il faut pour vivre en Société, & pour rendre ce commerce utile & agréable aux autres & à lui même.

Ceci nous mène à l'examen des devoirs de l'Homme, considéré come vivant en Société, & soumis à certaines Loix. Le premier & le principal de ces devoirs est de respecter la Divinité, & de la faire respecter. Come le Créateur a un souverain Domaine sur ses Créatures, & qu'il en est le Conservateur, le Législateur & le Juge; rien n'est plus conforme à l'ordre, que d'obéir à ses Loix, qui ne peuvent être que très équitables, puisqu'il est aussi sage que puissant. Les Loix humaines n'ont d'autorité & de force, qu'autant qu'elles en tirent de celles de Dieu; ainsi on ne fau-
roit inspirer aux Homes trop de crainte,
d'amour

d'amour & de vénération pour les Loix divines, si l'on veut qu'ils observent exactement & qu'ils respectent les Loix naturelles & politiques. Un des devoirs qu'elles ordonnent le plus expressément, c'est l'amour du travail; ainsi on ne sauroit y porter les Homes par trop de motifs; on doit, au contraire, les éloigner du Célibat, qui tue en quelque sorte les Enfans avant leur naissance.

Il ne faut pas croire que les Souverains les plus absolus & les plus puissans soient au-dessus des Loix divines & humaines, & que Dieu fasse une exception en leur faveur: Ils ont leurs Droits & leurs Prérrogatives; mais à cela près, ils doivent être soumis aux Loix, come le moindre de leurs Sujets. Rompre ou plier la Règle, c'est doner l'exemple le plus pernicieux, c'est se rendre coupable de rébellion à l'égard du Maître & du Protecteur de tous les Homes. Coment les Princes les plus despotiques pouroient ils exiger que leurs Sujets fussent fidèles, s'ils ne le sont pas eux mêmes, & s'ils mettent, par une révolte audacieuse, leur volonté à la place de celle de Dieu? C'est peut être dans ce seul cas où il est permis de leur désobéir, parce que dans l'ordre de nos devoirs, ceux qui concernent

nôtre soumission aux Comandemens de Dieu, doivent précéder tous les autres, nôtre Créateur étant un Etre devant lequel toute l'Autorité humaine dispaeroit & s'évanouit.

Le Souverain, qui respectera les Loix divines, fera porté à observer les Loix fondamentales de l'Etat, dont il est le Chef. En cela il entre dans les vûes de Dieu, qui veut l'ordre & la paix; & l'on ne sauroit les maintenir, si l'on ne donne atteinte aux Loix qui en font la base & le soutien. Un Ecrivain savant & judicieux a remarqué, que l'Empereur AUGUSTE pouvant tout ce qu'il vouloit, ne voulut que ce que les Loix lui permettoient, & que sous une Autorité nouvelle, il conserva du-moins la police & la représentation de l'Ancienne République. Il est certain qu'on ne sauroit toucher ni déroger aux Loix anciennes & fondamentales sans ébranler l'Etat, & sans amener insensiblement l'Anarchie, ou la Tiranie, qui sont la destruction & la ruine de toute espèce de Gouvernement. Un Tiran appelle établir la paix & l'ordre, lorsqu'il fait de son Pais une vaste solitude.

On conçoit bien que si le Souverain est obligé de respecter les Loix Divines & humaines, cette obligation n'est pas moins forte

forte à l'égard des Sujets. Si ces Loix font une Digue nécessaire contre l'Ambition de ceux qui gouvernent, elle ne l'est pas moins contre la licence de ceux qui sont gouvernés. Si cette Digue est une fois forcée, la violence & l'injustice feront les ravages les plus affreux: L'Innocence ne trouvera plus d'azile; les Hommes seroient plus en sûreté dans une Forêt, exposés aux Bêtes féroces, que parmi leurs semblables, où ils seroient en proie à leurs intérêts & à leurs caprices, où ils seroient les Victimes de toutes leurs Passions.

Mais, dira-t-on, les Mœurs pourront faire l'office des Loix, & en tenir lieu. Mais quelles mœurs, quels sentimens d'humanité & de compassion pourroit-on trouver chés un Peuple, qui auroit l'audace de fouler aux pieds toutes les Loix? Ne seroit-ce pas le comble de la barbarie & de la brutalité! On ne doit espérer aucun secours, aucuns Services de ceux qui ont l'orgueil de se rendre indépendans, & de s'abandoner à la licence. Quand on peut tout ce qu'on veut, il est bien rare qu'on ne veuille que ce qui est juste; il est bien rare, qu'on ait le courage & la générosité de sacrifier son intérêt particulier à l'intérêt général.

Cependant, c'est un de nos devoirs dans

l'état de Société; l'Amour propre est la première Victime qu'on doit lui immoler: Car, come le dit un illustre Auteur, la férocité fait moins de cruels que l'Amour propre. Nous nous devons quelque chose à nous même; mais nous devons plus encore à notre Famille, à l'Etat, au Monde entier dont nous somes Membres, & dont nous faisons partie: Nous devons trouver notre bonheur dans la félicité publique. C'est là où nous devons tendre, où nous devons rapporter constamment nos projets, nos études & notre travail. Quoi de plus grand que d'aimer la Vérité, & d'être plein de Candeur & de Droiture! Quoi de plus doux que de comuniquer ses lumières aux autres; de pardonner généreusement; de regarder notre Enemi come pouvant être un jour notre Ami; de consoler & de soulager les affligés; de rétablir la paix, où règnait la Discorde; d'être le Protecteur de l'Innocence; de faire fleurir les Arts, le Commerce & les Sciences; de voir la Prospérité publique naître, pour ainsi dire, autour de soi; & de pouvoir se rendre témoignage, qu'on y a contribué par ses soins! Le Citoyen, qui remplit ainsi ses devoirs dans la Société, joue le rôle le plus beau & le plus digne de lui: Il entre véritablement dans les vues de
la

la Providence: J'ose le placer au dessus des Savans & des Conquérans les plus illustres.

On ne peut nier que la Société ne soit apuïée sur la pratique des devoirs du Citoïen, puisque la Société elle même ne peut être considérée, que come un Corps d'États raisonnables, soumis aux mêmes Loix, que l'Équité dicte, & qui établissent un juste équilibre, entre le pouvoir du Gouvernement, & la liberté des Citoïens. L'Empereur TRAJAN disoit, que le Prince devoit gouverner son Peuple avec autant d'équité & de modération, que s'il étoit Sujet, & que les Sujets devoient respecter les Loix, & leur obéir, come s'ils en étoient les Dépositaires. TITE LIVE raporte qu'EVANDRE, Roi d'*Arcadie*, régnoit par l'amour qu'on avoit pour lui, plus que par son pouvoir. Il voïoit autour de lui toutes les Passions, sans en ressentir aucune.

On remarque dans les bones Loix, dit un grand Prince, qui, pour le bonheur de ses Sujets en est devenu le Législateur, une unité de dessein, des règles si exactes & si bien proportionées, qu'un Etat conduit par ces Loix ressemble à une Montre, dont tous les ressorts concourent au même but, ou à

un vaste Edifice , dont les fondemens sont inébranlables *.

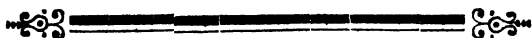
Mais quand les Délibérations du Sénat font controlées par les Assemblées tumultueuses du Peuple , lorsque l'exécution des Loix est arrêtée par le crédit de quelques Particuliers , il me semble que je vois les Eaux salutaires d'un Fleuve se perdre dans un Ecueil. Dans ce cas les Loix font sans force , ou du moins , n'ont de force que contre les foibles. Le Magistrat est sans autorité , ou n'a d'autorité que contre ceux qui n'ont pas le pouvoir , le crédit , ou l'adresse de l'é luder. Un bon Magistrat , pour mieux servir le Public , doit avoir quelquefois le courage de lui résister & de lui déplaire.

Enerver les Loix , c'est dissoudre la Société ;

[*] Comme l'Etat exige des dépenses nécessaires , & que le Prince ou le Magistrat ne peut & ne doit y pourvoir de ses propres deniers , il faut nécessairement établir certains subside que tous paient selon les facultés. TACITE rapporte au sujet des impôts un fait remarquable : Il dit que NERON , ou le cruel NERON , proposa un jour d'abolir tous les Impôts ; mais le Sénat lui représenta que l'Empire tomberoit inmanquablement , si l'on en faisoit les fondemens.

ciété ; ne pas les observer , c'est se plaire dans la licence , c'est tomber dans l'Anarchie & dans un Gouvernement arbitraire & tyrannique : En un mot c'est rompre tous les liens de la Société , c'est violer & fouler aux pieds tous ses devoirs , c'est marcher à grands pas à sa propre ruine , & renverser les fondemens de l'Etat.

G E N E V E .



CONCLUSION DES LETTRES

*Sur les précautions à prendre en faveur
d'une Famille.*

POUR perfectionner l'Education de mon Fils , il ne me restoit plus qu'à le faire voïager d'une façon utile & propre à lui faire tirer parti de la conoissance des différens Pais qu'il devoit parcourir. Il en est des Voiages come de toutes les Sciences ; ce n'est que par l'aplication particulière que nous nous en faisons à nous mêmes , que nous en tirons quelque fruit. En vain nous fatiguerons nous à courir les Terres & les Mers ; en vain examinerons nous la variété des Pais , la diversité de

Leurs Situations , la singularité des Modes , en vain nous instruirons nous par nos propres yeux du génie , du caractère de tous les Peuples , si par une comparaison judicieuse , nous ne savons pas distinguer ce que chacun d'eux a de meilleur pour nous l'approprier. Semblable à l'Abeille , qui voltige de Fleur en Fleur , pour extraire de chacune la Quintessence du Suc qu'elle peut lui fournir , & qui en compose ensuite un Miel excellent ; de même le Voïageur doit puiser chez chaque Nation , je dirai même chez chaque Individu , tout ce qu'il y aperçoit de mieux pour en former son Caractère , pour rectifier ses Idées , pour éclairer son Esprit , en un mot , pour se rendre autant qu'il est en lui , un Citoyen utile à la Société , à sa Patrie , à sa Famille & à *lui même*. (*) Il est cependant rare , que les jeunes Gens retirent de leurs Voïages tout le fruit que l'on pouroit en attendre. Ils y acquièrent à la vérité , pour la plûpart , diverses connoissances , une certaine expérience & une aisance de manières , qui les rend plus propres au Commerce du Monde. Mais , je le demande , en raportent - ils le plus souvent

(*) Qu'on passe l'expression : C'est en éfet être utile à soi même, que s'aquiter de ses devoirs.

souvent une plus grande horreur pour le Vice ? Les trouve-t-on à leur retour beaucoup mieux affermis dans les Principes de l'Honête & du Vrai ? Sont-ils plus humains , plus portés à soulager les Misérables ? Y deviennent ils plus Maîtres de leurs Passions , plus laborieux , plus empressés à travailler au bien général , ou plus ardens à remplir leur vocation ? Hélas ! les jeunes Gens ne s'imaginent pas seulement que ces Articles entrent dans le but de leurs Voïages , & comment se le persuaderoient-ils , le plus grand nombre des Pères & des Mères n'y pensent pas eux mêmes ? Moïennant qu'ils fournissent aux dépenses souvent ridicules de leurs Enfans , qu'ils les fassent accompagner par un Gouverneur , dont le choix se décide bien plus par la brigue , la recommandation ou l'intèret , que par le mérite , ils croient s'être amplement acquités de leurs devoirs. Pour moi , qui ai toujours été fort éloigné de cette façon de penser , je songeai sérieusement aux moïens de prévenir les inconvéniens ordinaires des Voïages. J'aurois été charmé de pouvoir accompagner moi même mon Fils ; il n'étoit point encore sorti de dessous mes yeux & j'appréhendois extrêmement de le confier aux soins d'une autre Personne , précisément dans

dans l'âge où les Passions se font sentir avec le plus de force : Mais malgré tout ce que l'Amour paternel pouvoit me dire à cet égard , je fus obligé de céder aux instances d'une Epouse chérie , qui me fit conoitre , avec autant de force que de raison , tous les obstacles qui s'oposoient à un pareil dessein. Il s'agissoit de choisir un Gouverneur propre à me rassurer sur mes craintes. Il s'en présenta d'abord un grand nombre ; & après d'exactes informations & un examen personnel , je résolus d'en retenir trois d'entr'eux auprès de moi pendant 6. Mois , & de ne me déterminer qu'au bout de ce tems. Ils avoient des qualités fort différentes : L'un étoit l'Abé de S.**. Supérieur à ses Rivaux par la science & la souplesse du génie , il se flatoit de leur être préféré , & il y auroit peut être réussi , sans la trop grande envie qu'il en avoit : Elle le porta à tendre des pièges à ses Concurrents , pour , s'il eut été possible , les perdre dans mon esprit. Il affectoit cependant de les louer excessivement , & leur témoignoit beaucoup d'amitié , afin qu'ils fussent d'autant moins dans la défiance. Un petit Billet , tombé par hazard de sa poche , & trouvé par mon Valet de Chambre , me découvrit toute la petitesse & la duplicité de cet

cet Ecclésiastique. Je regrettai sincèrement qu'il put se trouver des Homes si grands par l'Esprit & si petits par le Cœur. Après m'être bien assuré, que je ne me trompai pas, je fis venir cet Abé dans mon Cabinet, je lui parlai dans les termes que je crû les plus propres à faire impression sur lui, & le congédiai en lui remettant une Bourse de 30. Louis, & en l'assurant qu'il pouvoit compter sur des marques fréquentes de ma générosité, s'il faisoit attention à ce que je venois de lui dire, & s'il révétoit à l'avenir un Caractère de sincérité & de candeur, qui selon moi devoit être inféparable de l'honête Home.

Il me restoit encore deux Sujets, un Avocat & un Militaire. La fortune de l'un & de l'autre étoit bornée, & la place dont il s'agissoit étoit brillante pour eux, par les gros Apointemens que je voulois y attacher. Le premier avoit fait de très bones Etudes; il étoit d'un caractère fort doux, & s'exprimoit avec beaucoup de sens & de justesse. Il avoit été élevé avec soin, & son Père, qui passoit pour fort opulent dans son état & qui dépensoit en conséquence, n'avoit rien épargné pour son Education. Il lui avoit fait étudier le Droit, non pour plaider, mais pour rem-
plir

plir quelque Charge , qu'il espéroit de lui procurer. La mort l'enleva subitement dans le tems que son Fils étoit dans les Pais étrangers : Celui-ci revint , & au lieu d'une riche Succession qu'il s'atendoit de recueillir , il trouva un si grand désordre dans les Affaires de son Père , qu'il ne lui resta pas de quoi vivre , & qu'il fut contraint de se vouër au Bareau pour subsister. Cette Vocation n'étant point de son goût , il auroit été charmé de pouvoir l'abandoner.

Quant au Militaire, c'étoit un Home d'environ 40. Ans. Il avoit servi avec distinction pendant nombre d'Années. Une vivacité avec son Colonel lui ayant rendu le Service disgracieux , il se défit de son Emploi , se retira avec des Revenus très modiques , & vécut quelques Années auprès d'une Sœur , que la Mort lui enleva. Se trouvant alors trop isolé , il souhaita de changer son genre de vie , & vint m'offrir ses services pour Gouverneur de mon Fils. Il joignoit à beaucoup de lecture un grand usage du Monde. Malgré son état , il n'avoit jamais donné dans la débauche & avoit toujours su goûter les plaisirs avec modération. Il étoit droit , franc , sincère , mais un peu vif. Il étoit plus propre que l'Avocat à introduire mon Fils dans les
Com.

Compagnies, & mieux en état, par son expérience, de distinguer les différens Caractères : Il pouvoit aussi s'oposer à ses Volontés avec plus de fermeté & de succès. Mon Fils l'aimoit & le confidéroit, mais par contre les manières liantes de l'Avocat avoient gagné toute sa confiance. Je fus long-tems irrésolu ; enfin je me déterminai à les prendre tous deux : L'Officier come Gouverneur en Chef, & le Juriste come Ami & Confident. Celui-ci étoit encore chargé de dresser le Journal du Voïage, de faire la Description des Lieux & des choses remarquables qu'ils pouroient voir. J'instruisis amplement mes deux MENTORS avant leur départ, & j'ai eû lieu d'être très satisfait des soins qu'ils se sont donés.

Je n'entrerai point ici dans le détail des différens Pais que mon Fils parcourut : J'ai peut être déjà doné à ma Lettre (*) plus d'étendue que vous n'auriés souhaité. Je me bornerai donc à ajouter, que malgré l'éloignement de mon Fils, je ne le perdis pour ainsi dire jamais de vüe. Je lui avois

reco-

(*) Il faut se rapeller que ces 6. Lettres n'en formoient qu'une, qui n'a été partagée que pour pouvoir la faire entrer plus comodément dans ce Journal.

recomandé de m'écrire toutes les Semaines & de me doner un détail de la manière dont il auroit employé chaque journée: *Continués*, lui dis-je, à n'avoir rien de caché pour le meilleur de vos Amis & dédomagés moi d'une séparation indispensable, en me rendant en quelque sorte témoin de tout ce que vous ferez. Vos Lettres doivent ressembler à nos Conversations: Elles ne sauroient être trop circonstanciées: Souvenés vous que la véritable Amitié ne conoit point de minuties: Tout devient essentiel, dès qu'il intéresse un objet chéri.

Je dois encore vous doner un trait de ma façon de penser singulière: Je recommandai aux Gouverneurs de mon Fils de ne pas négliger de le conduire dans les Lieux de débauche, dans les Cabarets les moins en règle, dans les Tripots les plus décriés, persuadé que le Vice n'est dangereux que lorsqu'il est masqué & que le vrai moien d'en inspirer une juste horreur, c'est de le montrer à découvert.

Mon Fils a parfaitement rempli mes espérances. De retour de ses Voïages il fait aujourd'hui le bonheur de ma vie. S'il y a eu de l'imprudencce de ma part à suivre à bien des égards une route peut battüe, j'ai du moins été assez heureux pour
ne

ne pas me trouver dans le cas de m'en repentir. Quelque méthode que vous employés pour l'Education de votre Famille, je fouhaite, *Monsieur*, qu'elle réponde parfaitement à vos desirs; j'envisage même ce fouhait come si important, que de tous ceux que je puis vous faire c'est celui auquel mon amitié done la préférence & dans ma façon de penser, il doit vous prouver plus que tout autre, la réalité des Sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.



A P O L O G I E

Du LUXE. A Mr. R *.*

Saches sur tout que le Luxe enrichit
Un grand Etat, s'il en perd un petit.

VOLTAIRE.

JE viens, MONSIEUR, de lire dans le *Journal Helvétique* une bone Dissertation contre le Luxe, dont vous conoissés l'Auteur, qui est de vos Amis & des miens. Vous savés qu'il est zélé Partisan de nôtre célèbre & ingénieux Compatriote ROUSSEAU, & qu'à force de lire ses Écrits & de les méditer,

E e

diter,

diter , il en a adopté tous les Sentimens, tous les Principes & , j'ose le dire , tous les Paradoxes. Il a même pris quelque teinture de sa manière d'écrire ; cette force de pensées, cette énergie d'expressions , qui dégénère quelquefois en dureté ; il semble , qu'à son exemple , il veuille faire la Censure du Genre-humain , & qu'en élevant la simplicité & les mœurs des Sauvages fort au dessus de la politesse & des usages des Nations de l'Europe, il veuille nous ramener à l'aveugle ignorance des premiers tems , & à la férocité des Nations barbares. Voilà come on outre tout, & come l'on done dans des hyperboles , qui nous éloignent également de la vérité & du bonheur , qui consiste à user sagement des Comodités de la vie & des Bienfaits du Créateur. L'Home n'est pas né pour vivre de glands & brouter l'herbe des Champs, ainsi que les Animaux. Come il ne marche pas à quatre pâtes , & qu'il a de l'intelligence , il est naturel qu'il s'en serve , non seulement pour suvenir à ses besoins , mais encore pour se procurer des plaisirs innocens & légitimes , que la Misantropie condamne, mais que la Raison aprouve. Je sai qu'un Auteur célèbre a dit, que le premier qui fit des Sabots méritoit d'être pendu, parce qu'il avoit comencé à inspirer du goût pour le

Lu-

Luxe * & à l'introduire. Moi qui ne suis pas acoutumé à marcher pieds nus, & qui trouve les Souliers nécessaires & comodes, j'aurois volontiers couronné l'Inventeur, come un Home à talens & un bon Génie. Les plus grossières inventions ont été réservées à des Esprits extraordinaires ; tout ce qu'auroit pû faire ARCHIMEDE dans l'enfance du Monde, dit Mr. de FONTENELLE, eût été la Charüe. On nous cite pour modèles les premiers Homes, sans penser que cet exemple ne prouve rien : Si l'on veut remonter dans l'Antiquité la plus reculée, il faut se représenter la Terre come une vaste Forêt, coupée par des Marais immenses, déserte, & presque inhabitable. Dans cette triste situation, les premiers Homes fu-

E e 2

rent

[*] On prétend que le Luxe détruit l'égalité de fortune ; au-contre, il la rétablit ; je le prouve. Un Home aquiet des Richesses par son travail & son industrie, il a besoin de Domestiques pour le servir. Il les prend dans un ordre de Gens réduit à la pauvreté, faute de talens. Son superflu leur fournit le nécessaire ; & ils se trouvent but à but. On vint dire à DIOGENE qui étoit Esclave, que ses Parens avoient dessein de le racheter : *Qu'ils s'en gardent bien, s'écria-t-il. Je suis ici le Maître, ce sont ceux qui me servent & qui me nourrissent, qui sont mes Esclaves.*

rent forcés à défricher des Terrains incultes, & à les dessécher; leurs premiers soins furent d'élever des Cabanes rustiques pour se garantir des injures de l'air, & de la dent des Bêtes féroces. Voilà où se bornoit leur travail & leur industrie. Il y avoit bien loin de-là à nos Palais & à nos magnifiques Châteaux de Plaisance; mais doit-on faire un mérite à nos Pères de leur impuissance & de leur triste grossièreté? J'aimerois autant louer les Sauvages, parce qu'ils n'ont pas l'art de faire des Vaisseaux qui bravent les Vents & maîtrisent les Ondes. A mesure que les Arts & les Sciences ont fait des progrès & se sont perfectionés, nos besoins se sont étendus avec nos Connoissances, nos sens se sont, pour ainsi dire, développés, & se sont ouverts à des desirs, que le Travail & l'Industrie cherchent à remplir. Si nous avions de nouveaux sens, ils demanderoient de nouveaux agrémens & de nouvelles comodités, & celui qui les fourniroit entreroit dans les vûes de la Providence, qui ne nous inspire de nouveaux besoins, que pour nous engager à chercher les moïens d'y satisfaire. Le Prédicateur déclame contre le Luxe; mais le Politique le tourne sagement au profit de la Société, en exerçant les

Ta-

Talens & recompensant l'industrie de l'Ouvrier. (*)

Come l'Home a divers besoins , la Providence a aussi partagé ses dons ; ce qui forme les différentes Professions , qui concourent toutes au bien de la Société , come à leur Centre.

Ainsi tous travaillent les uns à l'envi des autres. Les Jurisconsultes débrouillent le cahos des Loix : Les Savans éclaircissent les ténèbres de l'Antiquité , & ressuscitent des découvertes & des inventions presque perduës. Les Négocians traversent les Mers pour enrichir l'Europe des trésors du *Nouveau-Monde*. Heureusement pour eux le fameux R. n'a pas le pouvoir de leur en

E e 3

em-

(*) On prétend que la différence des Richesses en met trop entre les Conditions ; mais qu'on y prenne garde , il y a ici une sorte de dédomagement & de compensation En effet , si le Riche du haut de ses Trésors , regarde en pitié l'Artisan qui n'a que de l'Industrie , ou l'Home de Lettres qui n'a que de l'Esprit & des Talens , celui-ci animé par son Génie rend mépris pour mépris , & regarde l'Home , qui n'a que des Richesses , come une Idole superbe , que le Préjugé encense , mais qu'on brise quand elle cesse d'exaucer nos vœux.

empêcher l'entrée (*))! Les Prédicateurs nous enseignent nos devoirs; les Historiens en nous aprenant ce que les Hommes ont été, nous instruisent de ce que nous devons être. Le Tailleur nous fait des Habits meilleurs que les Feuilles de Figuier, & la Brodeuse travaille à des Lits, dont le Duvet est plus doux que le gazon le plus fleuri. L'Auteur de Comédie nous corrige de nos défauts, en les tournant en ridicule, ou nous inspire de grands sentimens, & ouvre nôtre Cœur à la compassion, en faisant parler de grands Hommes, & nous intéressant à leurs malheurs. Enfin, le Peintre flate nos yeux & notre Imagination, come le Musicien flate nôtre Oreille; & copie quelquefois, malgré lui, de la Musique Française, en faisant une satire contre-elle, & l'éloge de la Musique Italienne.

Les

(*) Mr. ROUSSEAU a dit quelque part, que s'il étoit le Maître en *Amérique*, il feroit mettre des Gibets sur les Frontières, pour pendre les *Européens* qui y voudroient entrer & y porter le goût des Sciences & du Luxe. Je ne conois point d'Ecrivain qui ait plus de candeur & de probité, plus de feu, d'imagination, & de génie, mais dont les Idées soient aussi singulières & aussi outrées.

Les Anciens étoient si convaincus de l'utilité des Sciences & des Beaux-Arts, qu'ils ont mis au nombre des Dieux & des Déeses les Persones qui les ont inventés ou perfectionés : Ils croioient que c'étoit participer, en quelque manière, à la Divinité, que de contribuer à la félicité des Homes, & à la prospérité des Etats ; & que dissiper l'Ignorance & l'Erreur valoit mieux que détruire les Monstres & les Brigands. Quoi en état de plus beau, que de faire succéder la Lumière aux Ténèbres, & la Vérité au Mensonge ! J'ose ajouter, quoi de plus aimable & de plus conforme à l'ordre & à l'Humanité, que de travailler à pourvoir à nos besoins, ou en les prévenant par une sage prévoiance, ou en nous fournissant des secours utiles, soit pour adoucir nos Maux, soit pour rendre la Vie plus douce & plus agréable ? Par exemple, quel plaisir n'aurez vous point, si vous allés à l'Opera comique, d'y voir les Richesses du Luxe, étalées dans tout leur éclat. La Comédie plus sérieuse & plus utile n'a pas eû le même privilège.

Mais, dira-t-on, le Luxe apauvrit plusieurs Persones ? Tant pis pour eux. Pourquoi font-ils des dépenses au dessus de leurs forces & de leur état ? Faut-il défendre le Vin, parce qu'il y a des Gens qui en boivent

à l'excès, & qui s'enyvrent ? Il n'y a presque point de bones choses dont on ne puisse faire quelque abus, & la distance du bien au mal est très petite. Mais il faudroit en fixer les bornes ? On ne le peut pas toujours : On ne fait où placer ces limites ; en deçà, elles seroient imperceptibles, & generoient la liberté du Commerce & celle des Citoïens ; au de-là, elles seroient inutiles & infructueuses. Il y a des Abus qui ont pris de si fortes racines, qu'il est même dangereux d'essâier de les arracher. La Prudence tolère ce qu'elle ne peut empêcher. Le Luxe n'est pas blamable, lors qu'il est subordonné aux Loix, & qu'il ne s'élève point au dessus d'elles. *Athènes*, où le Luxe étoit permis, fut aussi puissante que *Sparte*, où il étoit sévèrement défendu. Ce qui fit périr les *Romains*, ce fut moins le Luxe que leurs divisions intestines, le partage de l'Empire, & une certaine enchainure d'Evénemens, qui règlent la destinée des Etats & en précipite la décadence.

Il n'y a point de Pais où le Luxe règne avec plus d'empire qu'en *France* ; & cependant il n'y a point de Nation plus courageuse que la *Françoise*. *ALCIBIADE*, *LUCULLE*, *CE'SAR* donoient dans le Luxe, en avoient-ils moins de valeur ? La Moleste, il est vrai, est

est quelquefois une fuite du Luxe ; mais il ne la produit pas toujours. Quelquefois même le Luxe nous corrige d'une certaine indolence , qui dégénère en paresse , & qui est la rouille de l'Ame.

J'ai vécu , & j'ai eû le loisir d'étudier les Homes & de lire un peu les Annales du Monde : J'ai observé que ce qui réduit les Homes à l'Hôpital , c'est moins le Luxe que la Fainéantise , le Jeu , & la Gourmandise ; & que la Discorde & une malheureuse fatalité , ou plutôt la direction de la Providence sont la Cause de la chute des plus grands Empires. Lors même qu'ALEXANDRE n'auroit pas vaincu DARIUS , le Roïaume de *Perse* seroit tombé pour faire place a d'autres Puissances. Ce n'est pas le Luxe qui a énervé & amoli le courage de la plupart des Peuples de l'Asie , qui sont plongés dans la Pauvreté & dans la Misère. Les Beaux Arts ont peut être amené le Luxe , mais ils ont aussi adouci les Mœurs , & inspiré le goût de la modération & de la tolérance. On voit beaucoup plus d'Evénemens sinistres dans les Siècles barbares que dans les Siècles éclairés & policés. Cette simplicité si vantée , compagne de l'Egalité primitive , ne se trouve que dans le *Télémaque* & dans quelques autres Romans , & dans

dans le Siècle d'or, qui n'est qu'une belle Chimère. Mais il est bon de la proposer de tems en tems au Peuple, come un modèle de perfection: Quoiqu'on ne puisse y atteindre, il convient de faire des efforts pour y parvenir.

J'avois dessein de terminer ici cette petite Apologie du *Luxe*, mais un de mes Amis est entré chés moi, come je la finissois: Il m'a prié de la lui comuniquer, & voici ce qu'il m'a dit, d'un ton moitié sérieux & moitié badin.

Rien n'est plus vrai que ce que vous avancés: Le *Luxe*, lorsqu'il ne dégénère pas en excès, & qu'il est proportionné à la prospérité de l'Etat & à la fortune des Particuliers, n'est point blâmable; il contribue même au bonheur public. Le plus grand des abus seroit que le Riche ne dépensât rien; tout seroit pauvre autour de lui. L'Etat seroit sans chaleur & sans vie: Il ressembleroit à un Fleuve, qui, grossi de divers Ruisseaux, ne porteroit plus à la Mer son tribut.

Qu'est-ce que cette simplicité ancienne que l'on vante tant sinon une pauvreté sombre & réelle? Les premiers Dieux des *Romains* n'étoient que de bois ou de terre; on les fit ensuite d'or, & ils en devinrent plus vénérables.

L'Em-

L'Empereur AUGUSTE (*) trouva, dit-il , Rome bâtie de briques , & il l'orna de Marbres & de Statues : Fit-il un mauvais présent aux Romains , & manquoit-il de génie & de lumières ? PAUL EMILE en avoit-il d'avantage , lui qui ne se réserva rien des dépouilles & des Trésors de PERSE Roi de Macédoine , qu'une chétive Bibliothèque, dont SCIPION son Fils fût faire usage ?

La Nature a fait naître l'Or , les Perles & les Diamans , n'oserons nous y toucher , & mépriserons nous les dons de la Providence ?

L'on a proposé d'obliger les Homes & les Femmes , par un Règlement somptuaire , de ne porter des habits que d'une seule & même couleur , & l'on prescrivoit la noire ; mais quelle sombre & triste conformité ! N'est-ce pas préférer les ténèbres à la lumière ? Pourquoi ne pas imiter la Nature : Contemplés la dans tout son éclat : Lorsque dans

(*) Je fais qu'on peut opposer de bones raisons à cette petite Apologie du Luxe, qui n'est qu'un problème. On pourroit dire qu'AUGUSTE , qui embellit Rome , se bornoit à une seule Chambre , pour l'Hiver & pour l'Été , & qu'il ne portoit point d'autres Habits que ceux que l'Impératrice LIVIE & OCTAVIE sa Sœur avoient mis en œuvre. Nous à la place de l'intérieur, qui est souvent pauvre & misérable , nous couvrons l'extérieur de clinquans , & nous substituons à la réalité une fausse décoration.

dans un beau jour du Printems, le Soleil s'élève, quelle majesté, quelle magnificence, quelle variété de couleurs!

Laiſſons à des Anasorètes ou à des Sauvages, louer les admirables qualités de l'Eau pure & limpide; pour moi je préfère le rubis du *Bourgogne*, ou un *Champagne* qui pétille & mouſſe dans la fougère. Le Vin nous donne ce que la Philosophie nous promet.

Le Luxe nous a ouvert les yeux sur nos besoins, & nous a inspiré les talens & l'industrie nécessaires pour y pourvoir: De-là ces Glaces qui peignent & multiplient les objets agréables, sans le secours du pinceau & le mélange des couleurs.

De là cet Or & cet Argent qui circulent dans la Société, qui transpirent au travers des Cofres des Riches, & que leur Vanité arrache à leur Avarice. De-là cette parure inventée par le bon Goût, & mise en œuvre par les Graces, parure agréable, qui sert à flater les yeux, & à rendre la Beauté même plus vive & plus touchante.

*Voiés-la jeune AGNE'S sous les yeux de sa Mère,
Elle apprend en naissant l'art délicat de plaire;
Ses attraits font sentir le penchant le plus doux.
Le Luxe lui prêtant un charme inexplicable,*

Assure

Affure l'effet de ses coups ,

Et la rend cent fois plus aimable.

Mais j'entens , continua ce jeune Home, murmurer nos *Virtuosos* ; ils nous prêchent qu'il n'est pas nécessaire de fournir des Armes aux Passions , qu'elles ne sont que trop fortes & trop dangereuses ; mais ces Passions, lorsqu'elles sont modérées , & retenues en de justes bornes , sont nécessaires à l'Home. Sans elles , la vie seroit trop paisible ; il faut quelque mouvement & quelque vicissitude ; les Pilotes ne craignent pas moins un Calme profond que la Tempête. Il faut des Vents qui agitent l'air , pour le purifier & le rendre salutaire.

Un trop grand calme est pour les Cœurs.

Ce que l'Hiver est pour la Terre.

La Raïson , loin de nous ordonner de nous passer de tout , nous conseille de ramener tout à nôtre usage & de faire servir le Luxe même à nôtre bonheur. En tournant les Passions du bon côté , l'Amour de la Gloire se changera en Emulation louable , l'Avarice deviendra une honête œconomie , & la Prodigalité fera une noble Liberalité.

Le Luxe suit toujours les progrès des Arts

&

& des Sciences , & annonce les divers périodes de la prospérité des Etats. Il a fleuri sous le Règne de PE'RICLES , qui fut l'époque de la prospérité d'*Athènes* * , & sous l'empire d'AUGUSTE , où *Rome* fut à son plus haut point de grandeur. Il en est de même du Règne de LOUIS XIV. qui fut en quelque sorte celui du Luxe.

Ce jeune Home parloit avec un feu & une rapidité , qui ne me permirent pas de l'interrompre. Parmi plusieurs choses , qui m'ont paru bones , dans son discours , il y en a quelques unes qui ont besoin de restriction & de correctif. ** On ne peut
nier

(*) Si ce jeune Orateur m'eût laissé le loisir de lui répondre , je lui aurois dit que VITRUVV assure que le Toit de l'*Aréopage d'Athènes* n'étoit fait au comencement que de terre grasse , & que l'on monroit encore de son tems la Cabane de ROMULUS , Fondateur de *Rome* , couverte de Chaume. Les premières Statuts des Dieux n'étoient que de terre , à laquelle , pour tout ornement , on donoit une couleur rouge.

(**) Toutes les Nations de l'*Europe* étoient presque barbares dans leur Origine , sans Mœurs , sans Loix écrites , plongées & abimées dans l'Ignorance & la Superstition. La force & la violence décidoient seules du juste & de l'injuste. Voilà ce prétendu âge d'Or si vanté par les Poètes. Je le demande , une Condition si abjecte , si triste & si féroce , est elle à envier & à regretter ?

nier, par exemple, que le Luxe ne soit contagieux, parce que ceux qui ne sont pas riches, veulent imiter ceux qui le sont, & on devient en effet pauvres, pour éviter de le paroître. Dans un petit Etat, où il y a peu de ressources, & où l'on ne peut se soutenir que par le travail & l'industrie, l'économie est nécessaire & devient indispensable pour maintenir les Familles. Si l'on dépense plus qu'on ne gagne, la Misère est à la porte, & renverse l'Edifice qu'avoit élevé la Vanité.

Ces deux Vers d'un Poète célèbre :

*Le Riche est fait pour beaucoup dépenser,
Le Pauvre est fait pour beaucoup amasser,*

si on les examine avec attention, renferment une Vérité, qui a besoin d'explication. Un Riche avare, qui n'achète & ne dépense rien, est à charge à la Société, puisqu'il se réserve pour lui seul, ce qui pourroit servir à subvenir aux besoins de plusieurs : Mais si le Pauvre aussi ne travaille que pour beaucoup amasser, il tombe dans le même défaut du Riche, en se refusant le nécessaire. Evitons les deux extrémités, de l'Avarice & de la Prodigalité; par là nos devoirs seront remplis; la Société

ciété prospérera , les Arts s'exerceront & se perfectioneront , par l'espérance du gain ; le superflu du Riche fournira au nécessaire du Pauvre & de l'Artisan ; chacun entrera ainsi dans les vûes de la Providence , qui veut que les Talens soient développés & récompensés.

Tout sera dans l'ordre ; Quelqu'un desireroit peut être , que pour plus de méthode, j'eusse d'abord défini ce que j'entens par le Luxe ; mais cette définition n'est pas si aisée. Si on le définit, l'usage ou la recherche qu'on fait de ce qui n'est pas absolument nécessaire , combien de choses qui seront Luxe ? D'ailleurs telle chose est nécessaire à l'un , qui ne l'est pas à l'autre , alors , que devient cette définition ?

Je m'aperçois à présent que je vous ai parlé pour & contre le Luxe , sans vous dire précisément ce que je pense de la petite Dissertation , sur laquelle vous desirés de savoir mon sentiment : Votre Amitié seule lui doneroit quelque poids , car il ne m'appartient pas de décider , & presque tous les Sujets sont une sorte de problème , qui ont un bon & un mauvais côté. Je vous avouerai d'ailleurs avec franchise , que je serois très fâché que mon aprobation , quelque foible qu'elle puisse être , engageat personne dans

dans la périlleuse & pénible carrière de la Composition ; je fai qu'elle excite & développe les Talens ; & qu'il faut obéir à son Genie ; je ne l'ai que trop éprouvé ; mais, *Monsieur*, je fai aussi ce qu'il en coute à nôtre tranquillité & à nôtre bonheur ; (*) Il n'y a presque point d'ouvrages , dont on ne puisse dire avec raison du bien & du mal, & tout Ecrivain est plus sensible à la moindre critique , qu'à une juste louange ; malheureusement presque tous les Lecteurs sont prodigues de Censures , & avarés d'Eloges. On ouvre malignement les yeux sur les défauts d'un Ouvrage , & on les ferme sur ses beautés. On se prive par là d'un plaisir pur & légitime , qui est d'applaudir à ce qui est vrai , beau & bon.

Vous avés de l'esprit & des connoissances ; mais permettés moi de vous exhorter à ne
point

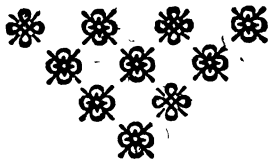
(*) J'en pourois citer pour preuve l'Epitre à Mad. la M^{me}. fameuse Actrice. Le but unique de l'Auteur a été de doner une idée de quelques Pièces , qu'elle a jouées avec succès , d'inspirer aux Acteurs le desir de ne représenter que de bones Pieces, où la Bienfiance fut respectée , & de marquer quelque intelligence pour le Théâtre françois ; mais l'on a très mal interprété ses bones intentions. BOILEAU & la MOTTE n'ont pas cru avilir leur Muse en louant les Talens d'une bone Actrice.

point prendre d'autres Maitres que le Goût, la Vérité & la Vertu, & à ne vous point prévenir en faveur d'une opinion, quelque vraisemblable qu'elle paroisse, avant que de l'avoir bien examinée, pour en découvrir toutes les faces. Ce petit avis pourra vous garantir de l'entêtement & de l'erreur, & quant je n'aurois fait que vous préserver de ces deux pièges, je croirois avoir mérité votre estime & votre amitié, dont mes sentimens pour vous me rendent dignes.

Je suis, &c.

GENEVE ce 3. Fev.

1758.





L'ABEILLE LITÉRAIRE

XIV. ESSAI.

PLAIDOYER *en faveur de l'Âme des Bêtes.*

Etiam Feræ sentiunt :

Les Bêtes sentent aussi.

CICÉRON.

DOIS je comencer ce discours par la prévention générale où l'on est, que les Bêtes pensent ? Les Philosophes de l'Antiquité, quoique partagés sur tant de points & sans cesse appliqués à se contrarier, ont tous adoptés l'opinion commune, que les Brutes sentent & conoissent. De nos jours on n'a pû soutenir, sans une espèce de couroux, le Plaidoyer du *Cartésien* ; on l'a traité lui même de Rêveur & de Visionnaire : En un mot, c'est le langage unanime, le cri universel de tous les âges & de tous les états, que les Bêtes ont une Âme. *Vox Populi, vox Dei.*

Je l'avoue cependant, si la Raison démentoit cette conviction générale, je serois le premier à en faire voir la frivolité & le néant ; mais si l'Expérience, si cette Raison

elle même concourent à la justifier, n'est ce pas à leur Flambeau à guider nos pas?

Rien de plus brillant que le détail, où *ma Partie adverse* est entrée sur la fécondité des Loix du mouvement, sur les états prodigieux de la mécanique, sur cet Entendement infini de Dieu, qui conoit parfaitement toutes les figures, les impressions, les rapports, les combinaisons possibles; mais que résulte-t-il de tout cet étalage? *Que l'Automate est possible*, rien de plus. Lui en a-t-on donc nié la possibilité? Et s'il ne faut que s'égarer dans la vaste région des possibilités, je demanderai s'il n'est pas également faisable, qu'un Dieu tout sage & tout puissant ait donné une Ame aux Bêtes? Je défie à mon tour le Machiniste le plus déterminé de me trouver là quelque chose d'impossible.

Si l'on s'en tient ainsi à des Suppositions vagues, quel triomphe pour l'*Epicurien*?

„ Je ne vois rien, dira-t-il, dans toute la
 „ Sphère de la Nature, qui me paroisse
 „ plus surprenant, plus merveilleux, que
 „ les actes des Brutes? Cette Hironnelle
 „ ingénieuse, qui semble nous crier: *Ve-*
 „ *nés m'admirer*; ce petit Géomètre, que
 „ vous nommés *Formicaleon*, ce Chien de
 „ SABINUS, ce Lion reconnoissant; enfin
 tant

„ tant de traits admirables , que le *Carté-*
 „ *sien* a entassés avec profusion , sont sans
 „ doute comparables à ce que font les
 „ Homes. Or vous avoués qu'il n'y a
 „ dans ces Agens qu'une matière diversé-
 „ ment combinée. J'en dis autant de
 „ l'Home ; il n'a au-dessus des Bêtes
 „ qu'une Organisation plus fine : C'est un
 „ Automate plus composé.

Quelles armes pour ce *Pyrronien* , qui se
 fait gloire de douter de tout ! Il suposera ,
 come vient de faire l'*Epicurien* , des ressorts
 plus délicats , plus variés & plus nombreux
 chez l'Home , & nous dira come le Disciple
 de DESCARTES : „ Dieu a pû former un
 „ Home automate : Il étoit même plus
 „ simple de faire exécuter par la machine
 „ seule tant d'opérations frappantes. Or
 „ selon vous , Dieu agit toûjours par les
 „ voies les plus simples ; ainsi A n'a em-
 „ ploïé que le mécanisme , & nous sommes
 „ de purs Automates.

Conséquences éfraïantes ! Mon Antago-
 niste les désavoüe , je le fais ; mais coment
 pourra-t-il les détruire ? Sera ce en disant
 avec Mr. BAYLE , qu'il a de fortes raisons
 pour se convaincre , que les Homes ne sont
 pas des machines , & qu'il n'en a point
 pour les Brutes ; par exemple que les Ho-

mes parlent, qu'ils s'entretiennent ensemble, qu'ils écrivent des Livres raisonnés, qu'ils inventent des Arts, qu'ils les perfectionnent, &c.

Mais ne s'est il pas lui même privé de cette ressource, en faisant voir assés (*) au long, que la Bête paroit raisonner, que ses actions anoncent du choix & de la liberté, qu'elles nous fournissent une image agréable de société, d'amitié, de tendresse : Et quand il n'auroit pas fait cette judicieuse observation, il ne faut qu'ouvrir les yeux pour voir des Animaux qui paroissent penser, réfléchir, méditer ; qui se rapellent le passé & en tirent des conséquences pour le présent, qui, Politiques habiles, imaginent des ruses, forment des Plans, les exécutent avec précision, & donent mille fois le change à l'Homme lui même. LA FONTAINE à dit :

. Quand au Bois
 Le bruit des Cors, celui des Voix
 N'a doné nul relache à la fuiante proie ;
 Qu'envain elle à mis ses éforts
 A confondre & broüiller la Voie :
 L'Animal chargé d'Ans, vieux Cerf & de dix cors,
 En

(*) Essais XII. & XIII.

En suppose un plus jeune , & l'oblige par force
 A présenter aux Chiens , une nouvelle amorce.
 Que de *raisonemens* pour conserver ses jours !
Le retour sur ses pas , les malices , les tours
Et le change & cent *Stratagèmes !*

Tant il est vrai que quiconque voudra peser dans la même balance les actions des Homes & celles des Animaux, n'y découvrira que du plus ou du moins.

J'en reviens à ce que j'ai déjà dit : Il seroit fort dangereux de ne se fonder ici , que sur de simples possibilités. Il s'agit d'un fait : Le voici en deux mots , *Les Brutes ont elles une Ame , ou n'en ont elles point ?*

Qu'on ne s'atende cependant pas à voir briller dans cette question une évidence victorieuse , qui ôte jusqu'au plus léger soupçon , qui tranquillise l'Esprit , qui le mette enfin dans une sécurité parfaite ; mais il est une autre espèce d'Evidence , qui guide le Phisicien dans l'étude de la Nature ; c'est la relation constante & unanime des Sens : C'est la voix de l'Expérience. Il en est encore une troisième , pour juger des faits , qui résulte d'un certain amas d'apparences , de probalités , de vraisemblances. Or que nous disent ces règles des connoissances humaines ?

„ Dans toute question problématique ;
 „ telle que celle-ci , le concours soutenu
 „ d'un grand nombre d'éfets , doit plutôt
 „ être attribué à une cause , qui les explique
 „ tous , qu'à une cause qui n'en développe
 „ que quelques-uns : Celle qui présente un
 „ Siftème lié & soutenu dans toutes ses par-
 „ ties , doit l'emporter fur celle qui force
 „ à chaque pas, ou d'avoir recours à de fa-
 „ vantes Enigmes , ou d'avotier son igno-
 „ rance.

Je comence donc par prouver , qu'il est
 infiniment moins probable , que les Brutes
 foient de pures Machines , qu'il ne l'est
 qu'elles ont une Ame.

Le Chasseur abat une Perdrix. Son Chien
 la mange, „ C'est nous, dit on, que la
 „ vue & l'odeur de ce Mets causent à l'Ani-
 „ mal un vif ébranlement & le sollicitent
 „ à cette action." Supofons le ; mais
 pourquoi donc, si vous batés bien ce Chien,
 raporte-t-il ce Gibier dans la fuite , fans
 Pendomager par le moindre coup de dent ?
 Se fouvient il encore des coups de bâtons
 qu'il a reçûs ? Ces coups un mois, deux
 mois, un an après affectent-ils encore l'Au-
 tomate plus fortement , que les Corpuscules
 friands qu'exhalé le Gibier ? Je suppose ce
 Chien à jeun & fatigué : La nourriture seroit
 actuelle-

actuellement nécessaire pour le bien être, pour la conservation de sa machine ? Enfin tout corps qui éprouve tout à la fois deux mouvemens inégaux , cède à l'impression la plus forte : Pourquoi donc cet Animal résiste-t il ? Oui , je garantis que s'il pouvoit parler , que s'il avoit appris dans un cours de Logique , à mettre un raisonnement en forme , il argumenteroit ainsi :

„ Si je succombe à l'appétit violent , qui me
 „ presse , je ferai battu , come je l'ai déjà été en
 „ pareil cas :

„ Or je ne veux pas être batû ,

„ Il faut donc résister à *mon* *apétit*.

Arrêtons nous encore à contempler quelques traits de la conduite du Chien. Si je veux fraper son Maître , quel courroux ? Il s'élançe sur moi avec fureur. Si son Maître feint de prodiguer des caresses à quelqu'autre objet , quelle jalousie ? L'Animal se plaint & se jette à la traverse , pour les partager. Je laisse à dessein mon mouchoir ou mon gand dans quelque endroit écarté : Mon Chien y vôle avec empressement , & ne se donne point de relache , qu'il ne me l'ait raporté. Perd il de vue le Maître qu'il chérit , s'égare-t-il de sa Maison , quelle inquiétude ! On a beau

le flater ; on diroit que tout lui déplaît , on lit son ennui dans ses yeux. Revoit-il enfin son premier domicile ? Quelle joie ! Il n'en peut modérer les transports. Grondés cet Animal, menacés le , il paroît tremblant. Le careffe-t-on ? Il s'éforce en mille façons de donner des marques de sa sensibilité. Encore un coup , voilà un *Automate* bien raisonnable , une *Machin*e bien intelligente !

J'ai été témoin de l'expérience suivante. On avoit acoutumé un Cheval à courir tous les matins jusqu'à un certain endroit , où il trouvoit régulièrement son Avoine : La faim lui donoit des ailes : Il voloit avec plus de légèreté que n'eussent fait *Bucéphale* ou *Pégase*. „ C'étoient , me répond on , „ les Corpuscules qui s'exhaloient de cet „ Aliment , qu'par la force d'une correspondance préétablie atiroient ce Cheval ,” je le veux. Mais encore un mot : On creusa deux fossés à quelque distance de l'Avoine , l'un étroit & sans profondeur , l'autre fort large & très profond. Le Cheval sauta le premier sans hésiter ; mais on eut beau le presser pour le second ; il se cabroit. Il étoit cependant plus proche de l'Avoine , & par conséquent une odeur plus flatteuse , des Esprits plus fins & plus abondans devoient

voient agir sur son cerveau. D'où vient donc qu'en frémissant, il s'éloigna d'un objet si doux? Quoi! ce galop empressé cesse précisément sur le bord du fossé? Malgré son appétit, il ne se précipite pas. Comment discerne-t-il donc qu'il y a du danger, & un danger inévitable? Est-ce machinalement? Est-ce par Raison?

Jusqu'ici j'ai considéré les animaux pris en particulier: Voïons les un moment en Société. Tous les Voïageurs, qui ont fait des relations du *Canada*, racontent qu'on y trouve un grand nombre de *Castors*, qui sont tout à la fois, Architectes, Maçons & Charpentiers. Sans emprunter le secours ni de la Scie, ni du Compas, ni de la Truelle, ces Artistes ingénieux se construisent des Maisons, où tout est proportionné à l'usage qu'ils en veulent faire.

Demandés au *Cartésien* l'explication de ce phénomène: Il vous répond avec sa confiance ordinaire: „ Ces animaux sont des „ machines. Les impressions des objets „ extérieurs sur leurs cerveaux, les Es- „ prits vitaux, le sang, le mécanisme, „ les ressorts, sont les seuls moïens dont l'Ou- „ vrier suprême se sert pour les faire agir. „ Jargon mystérieux, & qui laisse subsister toutes les difficultés! Car enfin, un *Castor* n'est-

n'est-il pas une machine composée come un autre Castor & destinée pour la même fin ? Ne les suppose-t'on pas ici placés dans un même lieu , & à portée des mêmes objets ? Comment donc se peut-il , qu'ils prennent des routes si diverses , pour arriver à un but général ? Si chacun d'eux se batissoit un domicile , s'ils agissoient précisément l'un come l'autre , peut-être que cette uniformité doneroit un air de vraisemblance à la solution du Machiniste ; mais chacun y a son emploi différent ; l'un se fert de ses dents , pour tailler le bois , & l'autre de sa large Queue pour Truelle. Le plus fort prend la charge la plus pénible , tandis que le foible , le Vieillard caduc , préside à l'ouvrage ; celui-ci va chercher la Terre glaise , & celui-là la détrempe. L'un traine le bois au bord de l'eau , & l'autre enfonce des pieux. Ici on forme & l'on aplanit un plancher avec des branchages assortis , & là on mesure géométriquement les proportions de l'Edifice. Ici c'est une Digue qu'on dresse en talus & là c'est un Pont qu'on élève , une Voute qu'on cintre : Partout ce sont des prodiges. Quand nos Ouvriers seront occupés à élever quelque Bâtiment , suivés les pas à pas , & vous n'apercevrez chez eux ni plus d'ordre , ni plus de dessein , ni plus

d'Ame

d'Ame. En vérité c'est déraisonner, que de ne trouver aucune raison dans ces Animaux? Et que le *Cartésien* ne nous redise plus, qu'il y a effectivement de l'Intelligence & de la Raison dans toutes ces opérations; mais que cette Intelligence réside dans l'Ouvrier suprême & non chés les Automates. 1^o. C'est une vaine suposition de sa part; dont il ne donne aucune preuve: 2^o. C'est aller directement contre ses principes: Ne nous a-t-il pas dit lui même, d'un ton didactique, que Dieu agit toujours par les voies les plus simples & qu'il ne fait rien en vain. Or je demande à tout Juge impartial, s'il n'est pas infiniment plus simple de soutenir, que Dieu a donné une Ame à ces Castors pour les diriger, que de charger Dieu du pénible soin de les conduire tous, par une action générale, puisqu'ils sont tous d'une même espèce; & de varier ainsi leurs opérations selon la variété infinie des occasions & des circonstances?

Mais pourquoi nous égarer sur des rivages si lointains! Nos Abeilles ne nous fournissent elles pas en petit une preuve capable d'achever la conviction. Imaginons donc un Home, qui voit une Ruche pour la première fois, & qui soit enchanté de la prévoyance, de l'activité, des sages mesures de ces inimitables Républicaines. Que le dé-
fenseur

senfeur des machines lui foutienne , que ce ne font là que de fragiles morceaux de matière , qu'elles fe meuvent , qu'elles obéiffent fans le favoir , qu'elles s'iritent fans courroux ; qu'il lui répète l'ennuieufe *Kyrielle* des difpofitions naturelles du cerveau , des mouvemens du Sang , des Nerfs , des Mufcles ; du mécanifme ; qu'il lui rebate enfin ces pitoiables comparaiſons de l'aimant vis à vis du fer ; d'une Aiguille de Montre , qui marque les heures fans conoiſſance ; d'un Arbre qui produit fans ſentiment ſes Feuilles , ſes Fleurs , & ſes Fruits ; le Disciple ne pénétrera jamais cet obſcur Galimathias ; & fans doute, qu'il lui répondra come ce Vallet de **TERENCE** : *Davus ſum non OEDIPUS.*

Dites au contraire à cet Home , que ces Animaux, qui font le juſte ſujet de ſon admiration , ont reçu une Ame du Créateur & aſſés d'intelligence pour éfectuer tant de miracles ; que ces Abeilles raifonnent , quoique leur Raifon ſoit bornée à une circonſérence beaucoup plus étroite que celle de l'Home : Il entendra ce langage,

Dois-je m'arrêter dans un ſi vaſte champ ? Mille exemples s'ofrent en foule à mon Eſprit. Je me trouve come dans un Parterre émaillé d'un nombre infini de Fleurs & je ne fais ſur laquelle fixer mon choix. Je
laiſſe

laisse donc au Chasseur le doux plaisir de peindre lui même les ruses , la docilité , l'esprit de son chien : Je laisse à ces Dames aimables , qui animent , qui passionent tout , dès qu'il s'agit de leur Chat ou de leur Oiseau , l'agréable soin d'en dire mille jolies choses. Il me faudroit le pinceau des graces , pour m'en aquiter aussi bien qu'elles. Que chacun enfin vante ici ses Animaux favoris. Pour moi je me hâte de conclure , que le sistème qui donne une Ame aux Brutes , mis en parallèle avec le sentiment opposé , a cent degrés de probabilité contre un.



LIVRES NOUVEAUX.

L E DROIT DES GENS , *ou Principes de la Loi Naturelle* , par M. de VATTEL.

Nous sommes appellés à doner de cet Ouvrage un Extrait un peu détaillé , non seulement à cause de son mérite décidé & de l'importance des matières qu'il traite , mais encore parceque l'Auteur est de NEUCHATEL , & que nôtre Journal est particulièrement appellé à rendre compte des Productions nationales.

Pour ne pas y revenir , nous dirons d'abord , que cet excellent Traité est très bien exécuté

exécuté pour la partie Typographique. Il est divisé en IV. Livres qui forment 2. Vol. in 4to. sur grand Papier blanc & en beaux Caractères *St. Augustin*. Il porte *Londres* au Titre, mais il a été fait sous les yeux de l'Auteur & c'est la seule Edition qu'il avoüe (*.)

On peut envisager cet Ouvrage come une Production nouvelle en son genre. On a parlé de tout tems du Droit des Gens ; on a même beaucoup écrit sur cette matière; mais on n'en avoit point encore doné les Maximes dans un Sistème féparé. GRÓTIUS & PUFENDORF ont rempli leurs Ouvrages de ces
Ma-

[*] Come un Ouvrage de cette nature est très susceptible d'être défiguré par des changemens dangereux, M. De VATEL, menacé d'une contrefaçon, qui s'est en éfet exécutée à *Leide* & qu'il a très lieu de suspecter par bien des raisons, a déjà déclaré, dans plusieurs Feuilles périodiques, que ceux qui voudront avoir son véritable Ouvrage, non tronqué & mutilé, ne doivent aquérir d'autre Edition que celle qui porte *Londres* & pour laquelle il a obtenu l'entrée exclusive en *France*. Elle se trouve à la *Haje*, chez Mr. B. GIBERT, à *Paris* chez Mrs. GUERIN & DE LA TOUR; à *Francfort* chez Mrs les Frères VAN-DUREN; à *Geneve* chez Mrs. les Frères PHILIBERT; & à *Neuchâtel* chez les EDITEURS DE CE JOURNAL.

Maximes ; mais ils les ont mêlées & confon-
 dues avec celles du Droit naturel des parti-
 culiers, & cette méthode n'étoit pas propre
 à en donner des Idées assez distinctes & assez
 déterminées. Entendons là dessus nôtre
 Auteur dans sa Préface (*.) „ Il est certai-
 „ nement un Droit des Gens naturel,
 „ puisque la Loi de la Nature n'oblige pas
 „ moins les Etats, les Hommes unis en So-
 „ ciété Politique, qu'elle n'oblige les Par-
 „ ticuliers ; mais pour connoître exactement
 „ ce Droit, il ne suffit pas de savoir ce que
 „ la Loi de la Nature prescrit aux Individus
 „ humains : L'application d'une règle à des
 „ sujets divers ne peut se faire que d'une ma-
 „ nière convenable à la nature de chaque fu-
 „ jet. D'où il résulte que le Droit des Gens
 „ Naturel est une Science particulière la-
 „ quelle consiste dans une application juste
 „ & raisonnée de la Loi naturelle aux affaires
 „ & à la conduite des Nations ou des Sou-
 „ verains. Tous ces Traités dans lesquels
 „ le Droit des Gens se trouve mêlé & con-
 „ fondu avec le Droit naturel ordinaire,
 „ sont donc insuffisans pour donner

G g

„ une

(*) Préface p. 5. & 6.

„ une Idée distincte, une solide conoissance
 „ ce de la Loi sacrée des Nations.

Il est bien vrai que WOLF a donné un
 Traité en forme du Droit des Gens, qui est
 le premier, ou même le seul qui ait paru jus-
 ques ici. Mais, d'un côté, il est lié avec
 tout le Système de sa Philosophie, qui est
 immense ; & d'un autre côté, il est écrit dans
 une Méthode qui y répand beaucoup de sé-
 cheresse, & qui n'admet aucun agrément.
 Par ces deux endroits, il devient à peu près
inutile aux personnes en qui la conoissance & le
Goût des vrais principes du Droit des Gens
sont plus importans & plus desirables. C'est
 ce que nôtre Auteur remarque dans sa Préfa-
 ce, (*) à quoi il ajoute : „ Je pensai d'a-
 „ bord, que je n'aurois qu'à détacher,
 „ pour ainsi dire, ce Traité du système en-
 „ tier, en le rendant indépendant de tout
 „ ce qui le précède chez Mr. WOLF, &
 „ qu'à le revêtir d'une forme plus agréable,
 „ plus propre à lui donner accès dans le mon-
 „ de poli. J'en fis quelques essais ; mais
 „ je reconus bientôt que si je voulois me
 „ procurer des Lecteurs dans l'ordre des
 „ personnes pour lesquelles j'avois dessein
 „ d'écrire, & produire quelque fruit, je
 „ devois

(*) Pag. 15.

„ devois faire un ouvrage fort différent de
 „ celui que j'avois devant les yeux , & tra-
 „ vailler à neuf.

C'est ce que Mr. DE WATTEL a exécuté dans l'Ouvrage que nous anonçons qui est véritablement Systématique. Les Vérités y sont bien développées , expliquées avec beaucoup de netteté , & sur tout déterminées d'une manière fort satisfaisante , & qui écarte les difficultés que des propositions vagues ne manquent point de faire naitre dans l'Esprit d'un Lecteur. Cela done à l'Auteur la facilité d'établir ces vérités sur des fondemens solides , d'autant plus que pour cet éfet , il les a rangées dans une liaison naturelle , dans un ordre où elles se prêtent du jour les unes aux autres. Ce bel ordre charme tout bon Esprit , parce qu'il l'éclaire mieux , & qu'il le fait toujours aller de lumière en lumière ; & il soulage en même tems la mémoire , vû qu'elle est toujours aidée de l'Intelligence , en ceux qui ont considéré les vérités dans cet ordre là , & qu'à la faveur d'une vérité , on se rapelle facilement celles avec lesquelles elle a été enchainée dans nôtre Esprit.

On peut dire encore , que cet ordre contribue naturellement à rendre un Traité plus complet. Quand on suit ainsi la liaison des

vérités , on va pié à pié de l'une à l'autre ; mais quand on va par sauts & par bonds , on s'expose à faire des omissions considérables. Pour juger de la plénitude de ce Système , on n'a qu'à parcourir la Table des Livres , Chapitres & Paragraphes qui est à la tête de chaque Volume ; on y verra un ample détail des Questions qui se rapportent aux Devoirs d'une Nation envers elle même & envers les autres ; & dans le Livre même on trouvera des éclaircissémens suffisans sur ces questions.

Le stile est clair , net & coulant , d'une noble & élégante simplicité , tel que doit être le langage de la vérité , surtout quand elle parle aux Rois ou aux Ministres des Rois : Il est d'ailleurs vif & animé dans l'occasion , tel que le langage d'un Home qui voit des Vérités importantes , & qui les voit bien dans ce qu'elles ont d'intéressant pour le bonheur & la gloire des Nations & de leurs Conducteurs.

L'ouvrage est parsemé d'exemples heureusement choisis , qui y répandent une agréable variété , qui ramènent le Lecteur sur la Scène du Monde , qui lui présentent les vérités dans un plus grand jour & dans un point de vûe plus intéressant.

Il seroit superflu de s'arrêter ici à mon-
trer

trer l'utilité d'un tel Ouvrage. De toutes les Sciences humaines la plus utile sans contredit, est le Droit naturel, joint à la Morale, qui en est la pratique. On pourroit l'appeller la Science du bonheur. Mais le Droit des Gens dont il s'agit ici, n'est autre chose que le Droit naturel appliqué aux Nations; c'est donc proprement la Science du bonheur des Nations: C'est la Science des Princes & des Rois, à la faveur de laquelle, en s'occupant chacun d'eux, à rendre sa Nation heureuse, ils travailleroient par un beau concert, à rendre toutes les Nations heureuses les unes par les autres: Et combien ne seroient-ils pas plus heureux eux mêmes! Combien ne paroistroient-ils pas sur leurs Trônes avec plus de gloire & de Majesté!

C'est en suivant toujours ce grand principe, que les Rois sont établis pour le bonheur des Nations, que l'Auteur détermine les Droits des Nations & les Droits des Souverains.

Voici, par exemple, comment il parle du maintien des Constitutions de l'Etat, & de l'obéissance aux Loix: (a) „ La Constitu-
 G g 3 „ tion

„ tion de l'Etat & ses Loix sont la base de
„ la tranquillité publique , le plus ferme
„ apui de l'autorité politique, & le gage
„ de la liberté des Citoiens. Mais cette
„ Constitution est un vain phantôme, &
„ les meilleures Loix sont inutiles, si on
„ ne les observe pas réligieusement. La
„ Nation doit donc veiller sans relache à
„ les faire également respecter, & de ceux
„ qui gouvernent, & du Peuple destiné
„ à obéir. Attaquer la constitution de
„ l'Etat, violer ses Loix, est un crime
„ capital contre la Société; & si ceux qui
„ s'en rendent coupables sont des personnes
„ révétues d'autorité, ils ajoutent au crime
„ en lui même un perfide abus du pouvoir
„ qui leur est confié. La Nation doit constamment
„ les réprimer, avec toute la vigueur & la
„ vigilance, que demande l'importance du
„ sujet. Il est rare de voir heurter de front
„ les Loix & la Constitution d'un Etat : C'est
„ contre les attaques sourdes & lentes que la
„ Nation devrait être continuellement en garde.
„ Les révolutions subites frappent l'imagination
„ des Homes : On en écrit l'Histoire, on en
„ développe les ressorts : On néglige les
„ changemens qui arrivent insensiblement,
„ par une longue suite de
„ degrés

„ degrés peu marqués. Ce feroit rendre
 „ aux Nations un service important, que
 „ de montrer par l'Histoire, combien
 „ d'États ont ainsi changé totalement de
 „ nature & perdu leur première Consti-
 „ tution. On réveilleroit l'attention des
 „ Peuples; & désormais remplis de cette
 „ excellente Maxime, non moins essen-
 „ tielle en Politique, qu'en Morale, *Prin-*
 „ *cipiis obsta*, ils ne fermeroient plus les
 „ yeux sur des innovations peu considéra-
 „ bles en elles mêmes, mais qui servent de
 „ marches, pour arriver à des entreprises
 „ plus hautes & plus pernicieuses.”

Voici d'un autre coté comment il repré-
 sente combien la personne des Souverains
 doit être sacrée & inviolable. (a) „ Ce
 „ n'est point assés que le Prince soit au
 „ dessus des Loix pénales; allons plus
 „ loin, pour l'Intérêt même des Nations.
 „ Le Souverain est l'ame de la Société, &
 „ s'il n'est pas en vénération aux Peuples,
 „ & dans une parfaite sûreté, la paix pub-
 „ lique, le bonheur & le salut de l'Etat
 „ sont dans un danger continuel. Le Sa-
 „ lut même de la Nation exige donc néces-
 „ sairement, que la Personne du Prince
 „ soit

(a) p. 46. §. 50.

„ soit sacrée & inviolable. Le Peuple Ro-
 „ main avoit attribué cette prérogative aux
 „ Tribuns, afin qu'ils pussent veiller sans
 „ obstacle à sa défense, & qu'aucune crainte
 „ ne les troublât dans leurs fonctions. Les
 „ soins, les opérations du Souverain sont
 „ d'une plus grande importance que n'é-
 „ toient celles des Tribuns, & non moins
 „ pleines de dangers, s'il n'est muni d'une
 „ puissante sauvegarde. Il est impossible
 „ que le Monarque, même le plus juste &
 „ le plus sage; ne fasse pas des mécontents :
 „ L'Etat demeurera-t-il exposé à perdre,
 „ ce bon Prince par la main d'un furieux ?
 „ La monstrueuse & folle Doctrine, qu'il
 „ est permis à un particulier de tuer un
 „ mauvais Prince, priva la France, au
 „ commencement du Siècle dernier, d'un
 „ Héros qui étoit véritablement le Père de
 „ son Peuple (*). Quel que soit un Prince,
 „ c'est un énorme attentat contre une Na-
 „ tion,

(*) L'Auteur ajoute à la marge : „ Depuis
 „ que ceci est écrit, la France a vû renouveler
 „ ces horreurs. Elle gémit d'avoir produit un
 „ Monstre, capable de violer la Majesté Royale
 „ dans la Personne d'un Prince, qui, par les qua-
 „ lités de son cœur, mérite l'amour de ses Su-
 „ jets & la vénération des Etrangers.

„ tion, que de lui arracher un Souverain
 „ à qui elle trouve à propos d'obéir.

Il avoit ainsi expliqué peu auparavant,
 le but pour lequel un Souverain est éta-
 bli (a). „ Il est évident que les Homes
 „ ne forment une Société Politique & ne
 „ se soumettent à ses Loix, que pour leur
 „ propre avantage & leur salut. L'auto-
 „ rité souveraine n'est donc établie que
 „ pour le bien comun de tous les Citoiens ;
 „ & il seroit absurde de penser qu'elle puisse
 „ changer de nature, en passant dans les
 „ mains d'un Sénat, ou d'un Monarque.
 „ La flaterie ne peut donc disconvenir,
 „ sans se rendre également ridicule &
 „ odieuse, que le Souverain est unique-
 „ ment établi pour le salut & l'avantage de
 „ la Société.

„ Un bon Prince, un sage Conducteur
 „ de la Société doit être bien rempli de
 „ cette grande vérité, que la souveraine
 „ Puissance ne lui est confiée, que pour le
 „ salut de l'Etat & le bonheur de tout le
 „ Peuple ; qu'il ne lui est pas permis de se
 „ chercher lui même dans l'administration
 „ des affaires, de se proposer sa propre sa-
 „ tisfaction, ou son avantage particulier ;

G g 5

„ mais

(a) p. 39. §. 39.

„ mais qu'il doit rapporter toutes ses vûes ,
„ toutes ses démarches au plus grand bien
„ de l'Etat & des Peuples , qui lui sont
„ soumis. Qu'il est beau de voir un Roi
„ d'Angleterre rendre comte à son Parle-
„ ment de ses principales opérations ; assû-
„ rer ce Corps représentatif de la Nation ,
„ qu'il ne se propose d'autre but que la
„ gloire de l'Etat , & le bonheur de son
„ Peuple , & remercier affectueusement
„ tous ceux qui concourent avec lui à des
„ vûes si salutaires ! Certainement un
„ Monarque qui tient ce langage , & qui
„ en prouve la sincérité par sa conduite ,
„ est le seul grand aux yeux du sage.
„ Mais dès longtems une criminelle flate-
„ rie a fait oublier ces Maximes dans la
„ plûpart des Roïaumes. Une troupe de
„ lâches Courtisans , persuade sans peine
„ à un Monarque orgueilleux , que la Na-
„ tion est faite pour lui , & non pas lui pour
„ la Nation. Il regarde bientôt le Roïaume
„ come un Patrimoine qui lui est propre ,
„ & le Peuple come un Troupeau de Bétail ,
„ dont il doit tirer ses richesses , & duquel
„ il peut disposer , pour remplir ses vûes
„ & satisfaire ses passions. De là ces guerres
„ funestes , entreprises par l'ambition ,
„ l'inquiétude , la haine , ou l'orgueil.

„ De

„ De là ces impôts accablans , dont les de-
 „ niers font dissipés par un luxe ruineux ,
 „ ou livrés à des Maitresses & à des Favo-
 „ ris. Delà enfin , les Places importantes
 „ données à la faveur ; le mérite envers
 „ l'Etat négligé , & tout ce qui n'intèresse
 „ pas directement le Prince , abandonné aux
 „ Ministres & aux subalternes. Qui reco-
 „ noitroit dans ce malheureux Gouverne-
 „ ment une Autorité établie pour le bien
 „ public ? Un grand Prince sera en garde
 „ même contre ses Vertus. Ne difons
 „ point , avec quelques Ecrivains , que
 „ les Vertus des Particuliers ne font pas
 „ les Vertus des Rois : Maxime de Poli-
 „ tiques superficiels , ou peu exacts dans
 „ leurs expressions. La bonté , l'amitié ,
 „ la reconnoissance font encore des Vertus
 „ sur le Trône ; & plutôt au Ciel qu'elles y
 „ fussent toujours ! Mais un Roi sage ne
 „ se livre pas sans discernement à leurs im-
 „ pressions : Il les chérit , il les cultive
 „ dans sa vie privée : Dès qu'il agit au
 „ nom de l'Etat , il n'écoute que la Justice
 „ & la saine Politique. Et pourquoi ?
 „ Parce qu'il fait que l'Empire ne lui est
 „ confié que pour le bien de la Société ;
 „ qu'il ne doit point se chercher lui même ,
 „ dans l'usage qu'il fait de sa Puissance. Il

„ tem-

„ tempère sa bonté par la sagesse : Il donne
 „ à l'amitié ses faveurs domestiques & pri-
 „ vées ; il distribue les Charges & les Em-
 „ plois au mérite, les récompenses publi-
 „ ques aux services rendus à l'Etat. En
 „ un mot, il n'use de la Puissance publique
 „ qu'en vue du bien public. Tout cela
 „ est compris dans ce beau mot de
 „ LOUIS XII. *Un Roi de France ne*
 „ *venge point les injures d'un Duc d'Or-*
 „ *léans.*”

Immédiatement après, l'Auteur expose
 ainsi le Caractère représentatif du Souverain.

„ La Société Politique est une Personne mo-
 „ rale, entant qu'elle a un entendement
 „ & une volonté, dont elle fait usage pour
 „ la conduite de ses affaires, & qu'elle est
 „ capable d'obligations & de droits. Lors
 „ donc qu'elle confère la Souveraineté à
 „ quelqu'un, elle met en lui son entende-
 „ ment & sa volonté, elle lui transporte
 „ ses obligations & ses droits, autant qu'ils
 „ se rapportent à l'administration de l'Etat,
 „ à l'exercice de l'autorité publique ; & le
 „ Conducteur de l'Etat, le Souverain, de-
 „ venant ainsi le sujet où résident les obli-
 „ gations & les droits relatifs au Gouver-
 „ nement, c'est en lui que se trouve la
 „ personne morale, qui, sans cesser abso-
 „ lument

„ lument d'exister dans la Nation, n'agit
 „ désormais qu'en lui & par lui. Telle est
 „ l'origine du Caractère représentatif que
 „ l'on attribue au Souverain. Il représente
 „ sa Nation dans toutes les affaires qu'il
 „ peut avoir come Souverain. Ce n'est
 „ point avilir la dignité du plus grand
 „ Monarque, que de lui attribuer ce Ca-
 „ ractère représentatif; au contraire, rien
 „ ne la relève avec plus d'éclat : Par la,
 „ le Monarque réunit en sa Personne toute
 „ la Majesté qui appartient au Corps entier
 „ de la Nation." Non assurément ce n'est
 pas avilir la Dignité Royale, que de la ré-
 présenter ainsi : & les Rois qui ont le gout
 de la véritable gloire, admettent avec plai-
 sir cette idée de leur Majesté, & seront dis-
 posés à goûter toutes les maximes qu'on
 leur proposera, pour maintenir une telle
 Majesté dans tout son éclat.

Après avoir considéré la Nation en elle
 même, dans le 1er. Livre; dans le 2d. l'Au-
 teur la considère dans sa relation avec les
 autres; & il destine d'abord un premier
 Chapitre à expliquer les offices de l'humani-
 té entre les Nations. C'est là qu'on peut
 voir en particulier l'avantage des idées bien
 déterminées, pour faire évanouir les diffi-
 cultés qui naissent des idées vagues, pour
 concilier

concilier tous les devoirs des Nations, soit envers elles mêmes, soit envers les autres, & pour doner constamment à tous ces Devoirs leur juste étendue. En voici un échantillon, dans la manière dont il propose le Principe général de tous les Devoirs mutuels des Nations (a) „ La nature & „ l'essence de l'Home, incapable de se su- „ fire à lui même, de se conserver, de „ se perfectioner & de vivre heureux sans „ le secours de ses semblables, nous fait „ voir qu'il est destiné à vivre dans une „ Société de secours mutuels, & par consé- „ séquent, que tous les Homes sont obligés „ par leur nature même & leur essence, de „ travailler conjointement & en comun à „ la perfection de leur être & à celle de leur „ état. Le plus sûr moien d'y réussir est „ que chacun travaille premièrement pour „ soi même, & ensuite pour les autres. „ Delà, il suit que tout ce que nous nous „ devons à nous mêmes, nous le devons „ aussi aux autres, autant qu'ils ont réel- „ lement besoin de secours, & que nous „ pouvons leur en acorder sans nous man- „ quer à nous mêmes. Puis donc qu'une „ Nation doit, à sa manière, à une autre „ Nation,

(a) p. 258. §. 3.

„ Nation, ce qu'un Home doit à un autre
 „ Home, nous pouyons hardiment poser
 „ ce principe général : Un Etat doit à
 „ tout autre Etat ce qu'il se doit à foi
 „ même, autant que cet autre a un véri-
 „ table besoin de son secours, & qu'il peut
 „ le lui acorder sans négliger ses devoirs
 „ envers lui même. Telle est la Loi éter-
 „ nelle & immuable de la Nature : Ceux
 „ qui pourroient trouver ici un renverse-
 „ ment total de la saine Politique, se rassu-
 „ reront par les deux considérations sui-
 „ vantes.

„ 1°. Les Corps de Société, ou les
 „ Etats souverains, sont beaucoup plus
 „ capables de se suffire à eux mêmes que
 „ les individus humains, & l'assistance
 „ mutuelle n'est point si nécessaire entr'eux,
 „ ni d'un usage si fréquent. Or dans
 „ toutes les choses qu'une Nation peut
 „ faire elle même, les autres ne lui doi-
 „ vent aucun secours.

„ 2°. Les Devoirs d'une Nation en-
 „ vers elle même, & principalement le
 „ soin de sa propre sûreté, exigent beau-
 „ coup plus de circonspection & de réserve,
 „ qu'un particulier n'en doit observer dans
 „ l'assistance qu'il done aux autres.

De ce principe ainsi déterminé, l'Auteur déduit d'une manière intéressante les *Offices de l'humanité* entre les Nations, & leur obligation à un amour mutuel. „ Les Offices „ de l'humanité, dit-il, en parlant de „ cet amour, doivent procéder de cette „ source pure, ils en conserveront le ca- „ ractère & la perfection. Alors on verra „ les Nations s'entr'aider sincèrement & „ de bon cœur, travailler avec empresse- „ ment à leur félicité comune, cultiver la „ paix sans jalousie & sans défiance.

Nous prendrions plaisir à suivre notre Auteur, dans le détail de ces beaux préceptes, que la Nature même donne aux Nations, qui savent entendre son langage; mais nous devons nous contenter d'effleurer les matières, & renvoyer le Lecteur à l'Ouvrage même, pour y voir en particulier, comment l'Auteur détermine la règle & la mesure de ces Offices de l'humanité, par l'égard que l'on doit avoir, en saine politique, à l'état actuel des Homes, aussi bien qu'aux Maximes & à la conduite ordinaire des Nations.

On peut voir dans le Chapitre de *l'Usucapion* & de la *Prescription* entre les Nations, comment l'Auteur fait mettre dans un nouveau jour les questions controversées.

Il établit d'abord , que la Prescription est de Droit naturel , parce que (*) „ la Loi „ naturelle prescrit au propriétaire le soin „ de ce qui lui appartient , & lui impose „ l'obligation de faire conoitre ses droits „ pour ne point induire les autres en er- „ reur : Elle n'approuve sa Propriété , elle „ ne la lui assure qu'à ces conditions. S'il „ la néglige pendant un tems assés long „ pour qu'il ne puisse être admis à la recla- „ mer , sans mettre en péril les droits d'au- „ trui , la Loi naturelle ne l'admet point à „ la revendiquer , &c. Pourquoi la Loi „ naturelle ordone-t elle à tous de respec- „ ter ce droit de Propriété dans celui qui „ s'en sert , si ce n'est pour le repos , le „ salut & l'avantage de la Société humaine ? „ Elle veut donc , par la même raison „ que tout Propriétaire , qui néglige son „ droit pendant longtems & sans aucune „ juste raison , soit présumé l'abandonner „ entièrement & y renoncer.” &c.

L'Auteur conclut de là que „ la Prescrip- „ tion ne pouvant avoir lieu que sur une „ présomption absolüe , ou sur une pré- „ somption légitime , elle n'a point lieu si „ le Propriétaire n'a pas véritablement
H h „ négligé

„ négligé son Droit. Cette condition ,
 „ ajoute-t-il, emporte trois choses. 1°. Que
 „ le Propriétaire n'ait point à alléguer une
 „ ignorance invincible , soit de sa part ,
 „ soit de celle de ses Auteurs. 2°. Qu'il
 „ ne puisse justifier son silence par des rai-
 „ sons légitimes & solides. 3°. Qu'il ait
 „ négligé son Droit , ou gardé le silence ,
 „ pendant un nombre considerable d'an-
 „ nées ; car une négligence de peu d'années ,
 „ incapable de produire la confusion & de
 „ mettre dans l'incertitude les droits res-
 „ pectifs des parties , ne fust pas pour
 „ fonder & autoriser une présomption d'a-
 „ bandonement. Il est impossible de dé-
 „ terminer en Droit naturel , le nombre
 „ d'années requis pour fonder la Prescrip-
 „ tion : Cela dépend de la Nature de la
 „ chose dont la propriété est disputée , &
 „ des circonstances.”

La Prescription étant de Droit naturel ;
 l'Auteur en infère qu'elle est pareillement ;
 & à plus forte raison , de Droit des Gens ;
 mais il ne dissimule pas la difficulté qu'il y
 a d'en faire l'aplication aux Nations , en la
 fondant sur une présomption tirée d'un long
 silence, „ Personne n'ignore combien il est
 „ dangereux pour l'ordinaire à un Etat
 „ foible , de laisser entrevoir seulement
 „ quelque

„ quelque prétention sur les possessions
 „ d'un Monarque puissant. Il est donc di-
 „ ficile de fonder une légitime présomption
 „ d'abandonement sur un long silence.
 „ Ajoutés, que le Conducteur de la So-
 „ ciété n'ayant pas ordinairement le pou-
 „ voir d'aliéner ce qui appartient à l'Etat,
 „ son silence ne peut faire préjudice à la
 „ Nation, ou à ses Successeurs, quand
 „ même il suffiroit à faire présumer un aban-
 „ donement de sa part. Il fera question
 „ alors de voir, si la Nation a négligé de
 „ suppléer au silence de son Conducteur, si
 „ elle y a participé par une aprobation
 „ tacite.

Ces principes étant d'une application très
 difficile, l'Auteur a recours à d'autres rai-
 sons, & à des raisons supérieures, pour
 établir la force de la Prescription entre les
 Nations. „ La tranquillité des Peuples,
 „ dit il, le salut des Etats, le bonheur du
 „ genre humain ne souffrent point que les
 „ Possessions, l'Empire & les autres Droits
 „ des Nations, demeurent incertains, su-
 „ jets à contestations, & toujours en état
 „ d'exciter des Guerres sanglantes. Il faut
 „ donc admettre entre les Peuples la Pres-
 „ cription fondée sur un long espace de
 „ tems, come un moien solide & incon-

„ testable. Si quelqu'un a gardé le si-
 „ lence par crainte , par une espèce de né-
 „ cessité, la perte de son Droit est un mal-
 „ heur , qu'il doit souffrir patiemment ,
 „ puisqu'il n'a pû l'éviter : Et pourquoi ne
 „ le suporteroit il pas aussi bien que celui
 „ de se voir enlever des Villes & des Pro-
 „ vinces , par un Conquérant injuste &
 „ forcé de les lui céder par un Traité ? Ces
 „ raisons au reste n'établissent l'usage de
 „ la Prescription , que dans le cas d'une
 „ très longue possession , non - contestée &
 „ non interrompue ; parce qu'il faut bien
 „ enfin que les affaires se terminent & pren-
 „ nent une assiéte ferme & stable. Tout
 „ cela n'a point lieu quand il s'agit d'une
 „ possession de peu d'années , pendant les-
 „ quelles la prudence peut engager à garder
 „ le silence , sans que l'on puisse être acufé
 „ de laisser tomber les choses dans l'incer-
 „ titude & de renouveler les quèrelles
 „ sans fin.

L'Auteur finit ce Chapitre par un Conseil
 salutaire , qu'il donne aux Nations. „ Puis-
 „ que la Prescription est sujette à tant de
 „ difficultés , il seroit très convenable que
 „ les Nations voisines se missent eu règle à
 „ cet égard , par des Traités , principa-
 „ lement sur le nombre d'années requis ,
 „ pour

„ pour fonder une légitime Prescription ;
 „ puisque ce dernier point ne peut être dé-
 „ terminé en général par le Droit natu-
 „ rel seul.

Les Traités font une partie très impor-
 tante de l'objet du Droit des Gens ; ainsi nô-
 tre Auteur s'y étend beaucoup , & y dé-
 ploie sa Science & sa sagacité ; & la question
 de l'interprétation étant capitale dans cette
 matière , il prend à tâche de la traiter d'une
 manière très détaillée & qui paroît complète,
 enforte qu'il seroit difficile de trouver des cas
 que l'on ne pût pas décider à la faveur des
 règles qu'il donne. La simple indication de
 ces règles nous meneroit trop loin : Mais co-
 me l'Auteur trouve ici en son chemin la ques-
 tion du *Favorable* & de l'*Odieux* , qu'il met
 tout à la fois dans un grand jour & dans un
 jour tout nouveau , il est à propos de rapor-
 ter ce qu'il en dit.

„ Quelques uns ont rejetté la distinction
 „ des choses *favorables* , & des choses *odieu-*
 „ *ses* (* .) C'est sans doute faute de la bien
 „ entendre. En effet , les définitions qui
 „ ont été données du *favorable* & de l'*odieux* ,
 „ ne satisfont pas pleinement , & ne font
 „ point d'une application aisée. Après avoir

H h 3

„ mît-

[*] Pag. 494. §. 300.

» mûrement considéré ce que les plus ha-
» biles ont écrit sur la matière , voici , ce
» me semble , à quoi se réduit toute la ques-
» tion & la juste idée de cette distinction fa-
» meuse. Quand les dispositions d'une Loi,
» ou d'une Convention sont nettes , clai-
» res , précises , d'une application sûre &
» sans difficulté ; il n'y a lieu à aucune inter-
» prétation , à aucun Comentaire. Le point
» précis de la volonté du Législateur , ou
» des Contractans est ce qu'il faut suivre.
» Mais si leurs expressions sont indétermi-
» nées , vagues , & susceptibles d'un sens
» plus ou moins étendu ; si ce point précis
» de leur intention , dans le cas particulier
» dont il s'agit , ne peut être découvert &
» fixé par les autres règles d'interprétation ,
» il faut le présumer suivant les Loix de la
» raison & de l'équité : Et pour cela il est
» nécessaire de faire attention à la nature
» des choses dont il est question. Il est
» des choses dont l'équité souffre plutôt l'ex-
» tension que la restriction ; c'est à dire ,
» qu'à l'égard de ces choses là , le point
» précis de la volonté n'étant pas marqué
» dans les expressions de la Loi , ou du
» Contract , il est plus sûr , pour garder
» l'équité , de placer ce point , de le suppo-
» ser , dans le sens le plus étendu , que
» dans

„ dans le sens le plus resserré des termes ,
 „ d'étendre la signification des termes, que
 „ de la resserrer : Ces choses là sont celles
 „ que l'on appelle *favorables*. Les choses
 „ *odieuses*, au contraire, sont celles dont la
 „ restriction tend plus sûrement à l'équité ,
 „ que leur extension. Figurons nous la
 „ volonté, l'intention du Législateur ou
 „ des Contractants, come un point fixe. Si
 „ ce point est clairement connu, il faut s'y
 „ arrêter précisément : Est-il incertain ?
 „ On cherche au moins à s'en aprocher.
 „ Dans les choses *favorables*, il vaut mieux
 „ passer ce point, que ne pas l'ateindre :
 „ Dans les choses *odieuses*, il vaut mieux
 „ ne pas l'ateindre que le passer. ”

Cette explication conduit à reconoitre fa-
 cilement quelles choses sont *favorables*, &
 quelles sont *odieuses*; come par exemple,
 que *ce qui tend à l'utilité comune & à l'égalité*
est favorable; & que *le contraire est odieux*;
 que *ce qui est utile à la Société humaine est favo-*
nable, & que *le contraire est odieux*; que *ce*
qui contient une peine est odieux &c.

Pour éclaircir d'autant mieux cette
 matière, l'Auteur observe (*) qu'il est
 „ des choses qui tiennent tout ensemble du
 „ *favorable* & de *l'odieux* suivant le côté par

H h 4

le-

 [*] Pag. 499. §. 306.

„ lequel on les regarde. Ce qui déroge
 „ aux Traités , ou qui change l'état des
 „ choses est odieux ; mais s'il fait au bien
 „ de la paix , il est favorable par cet en-
 „ droit. Les peines tiennent toujours de
 „ l'odieux : Cependant elles pourront être
 „ rapportées au favorable , dans les oca-
 „ sions ou elles sont très particulièrement
 „ nécessaires au Salut de la Société. Quand
 „ il s'agit d'interpréter des choses de cette
 „ nature , on doit considérer, si ce qu'elles
 „ ont de favorable l'emporte de beaucoup
 „ sur ce qu'elles offrent d'odieux ; si le bien
 „ qu'elles procurent en leur donant toute
 „ l'étendue que les termes peuvent permet-
 „ tre , est fort au dessus de ce qu'il y a de
 „ dût & d'odieux ; & en ce cas , *on les compte*
 „ *au nombre des choses favorables.* C'est
 „ ainsi qu'un changement peu considéra-
 „ ble dans l'état des choses , ou dans les
 „ Conventions , est compté pour rien ,
 „ quand il procure le précieux bien de la
 „ paix. Mais à moins de
 „ cette disproportion , & toutes choses
 „ d'ailleurs égales , la faveur est pour le
 „ parti qui n'offre rien d'odieux ; je veux
 „ dire que l'on doit s'abstenir des choses
 „ odieuses , à moins que le bien qui s'y
 „ trouve ne surpasse si fort ce qu'il y a d'o-
 „ dieux,

„ dieux , qu'il le fasse en quelque forte dis-
 „ paroître. Pour peu que l'odieux & le
 „ favorable se balancent dans une de ces
 „ choses mixtes , elle est mise aux rangs des
 „ choses odieuses.”

C'est de ces principes lumineux que l'Au-
 teur déduit ensuite les règles de l'interpréta-
 tion des choses favorables & odieuses.

(Nous donnerons l'Extrait du II. Vo-
 lume dans notre prochain Journal.)

A U X E D I T E U R S .

Sur un Livre Nouveau.

JE suis très disposé à vous fournir de tems
 en tems quelques Extraits de ce qui
 s'anoncera dans ce Pais ; mais avés vous
 bien pensé , *Messieurs* , à l'usage que vous
 prétendés en faire ? Des Extraits de Livres
 faits au Pais de V ** ! Qui lira cela ? Qui
 ne s'en moquera pas ? A qui ferons nous
 croire ,

Dignos posse Libros , dignaque Excerpta daturus

J'entendents *Dignos* d'être achetés au de-
 là

là du Rhône & du Lac , & Digna d'avoir placé dans le *Journal Helvétique*.

Vervecum in Patria crassoque sub aère nasci.

Oui *Vervecum* , il n'y a rien à rabatre ; car je suis sûr que nôtre Mouton a plus de réputation chés vous que le meilleur de nos Ecrivains. Qui fait même, si un bon Livre de nôtre crû n'y passeroit pas pour quelque chose d'aussi rare , qu'un *Suisse pensant* le parut aux yeux d'un honête Journaliste de *Paris* , il n'y a guère qu'une trentaine d'années ?

Mais vous le voulés , & je n'ai rien à vous refuser. Si le Journal en souffre , ce sera vôtre affaire ; la mienne est de vous servir à yôtre mode. Peut-être même , que la nouveauté du cas en sauvera le premier ridicule. Peut-être aussi qu'on nous rendra plus de justice , quand nous nous serons un peu plus montrés. Après tout , si nos Gens de Lettres sont ignorés , c'est leur faute. Ils écrivent trop peu , & lorsqu'ils font tant que d'écrire , ils ne savent point en faire assés de bruit ; ils ne pensent point à faire leur cour aux Libraires & aux Journalistes ; ils ne se mettent point à leurs gages ; ils ne dédient jamais leurs Livres à des Noms qui les fassent

fassent valoir ; ils s'y nomment rarement eux mêmes , & souvent ils les font imprimer par tout ailleurs , sans dire un seul mot qui informe le Public d'où ils viennent. Le moien avec cela qu'on parle d'eux ? Il y a long-tems que je suis choqué de ces manières , & que je songeois à vanger mes Compatriotes de leur stupide modestie. Mais je ne savois coment m'y prendre ; l'ouverture que vous me faites y pourra servir. Voici déjà dequoi faire entendre au monde , que nous lisons autre chose que des Almanachs , & des Heures , & que si nous en sommes encore au XII. Siécle , par les Habits de nos Femmes , nous n'avons pas laissé d'atraper la Philosophie du XVIII. *Essai sur L'ENTENDEMENT HUMAIN , tiré de l'Anglois de Mr. LOCKE. Avec des Notes pour éclaircir , confirmer , ou réfuter les pensées de cet Auteur.* Par F. Ch***. Ch. A. D. L. R. D. S. M. In IVto. pag. 325. Sans l'Avertissement. A. M***, chez H. PRUDE'.

Dans cet *Avertissement* , qui vaut bien une *Préface* , puisqu'il remplit six grandes pages , Mr. Ch. prend d'abord ses furetés contre la *mauvaise humeur* de ceux qui pouroient trouver à redire qu'il ait employé son loisir à travailler sur l'*Ouvrage d'un Héretique*. Il dit là dessus que Mr. LOCKE n'é-

n'étoit pas plus méchant qu'*Homère*, *Platon*, *Aristote*, *Horace*, *Térence*, & tant d'autres Anciens qui ont été publiés, commentés, traduits par des Prêtres & par des Religieux, à qui on n'en fait point un crime. Il ajoute, que l'*Essai sur l'Entendement*, ni aucun autre Livre de Mr. LOCKE n'ayant été mis dans l'Index, rien n'a dû l'empêcher de faire de celui-ci l'objet de ses veilles pendant quelques mois d'hiver. Il va même jusqu'à prétendre que l'Eglise lui aura quelque obligation, parce que les principes philosophiques de ce fameux Auteur sont souvent très favorables à notre Système sur quelques uns des points controversés, come il aura soin de le faire voir dans ses Notes. Mais, dit-il encore, quand cela ne feroit pas, Mr. LOCKE ne traite ici que les Elémens généraux des Connoissances humaines: Il n'y a donc pas plus d'hérésie à les examiner avec lui, qu'il n'y en auroit à spéculer sur la figure, les noms & la valeur des vingt quatre Lettres de l'Alphabeth, dont les Huguenots se servent pourtant tous les jours, aussi bien que les Ecrivains les plus Orthodoxes.

Mr. Ch. nous apprend ensuite, coment il s'y est pris pour tirer cet *Essai* de l'Anglois. Il n'a point fait come Mr, COSTE, qui

qui avoit traduit l'Original pied à pied. Cette traduction est fidèle, mais elle a trop respecté la manière diffuse & un peu entortillée de l'Auteur; ses redites, & les autres négligences de son stile. Ce n'est pas qu'on veuille décrier, à cet égard, ni l'un ni l'autre. Quoique Mr. LOCKE ait passé condamnation là dessus, (mais en déclarant qu'il n'avoit *ni le courage (*) ni le loisir de faire mieux*) on est fort disposé à l'excuser, par une raison dont il ne s'est point avisé, ou qu'il n'a pas voulu alléguer, & qui ne laisse pas d'être fort bonne : C'est qu'il écrivoit de tête, & non de mémoire. Non que sa matière fut nouvelle; rien n'étoit plus usé dans les Ecoles; mais ses pensées n'en sont pas moins à lui. Il est original, presque par tout. Il défriche, à sa manière, un Terrain, qui passoit pour fort cultivé, & qu'il trouvoit lui, fort éloigné de l'être. En pareil cas, un Ecrivain, d'ailleurs exact & profond est très excusable de ne pas saisir d'abord la précision, qui ne se présente guères, que quand tout est déjà pénétré & pensé, & qu'on n'a d'autre soin que celui de l'expression & de l'arrangement. C'est-là un avantage

[*] Dans la Préface de la 1ère Edition.

tage que Mr. COSTE n'avoit pas non plus , & que perſone ne pouvoit avoir par raport à l'*Effai* , dans le tems qu'il fut mis en *François* , & que le Métaphiſique en étoit encore toute neuve.

Mais depuis qu'elle eſt devenue plus comune , Mr. Ch. croit pouvoir ſe flater , ſans beaucoup de vanité , d'être venu à bout , de ce qui auroit donné trop de peine au premier Traducteur , & que l'Auteur lui même n'avoit pas eu le courage d'entreprendre. „ Les Ouvriers les plus médiocres , dit Mr. Ch. trouvent , tous les „ jours , des voies abrégées , que n'a- „ voient point aperçues , ni les inventeurs , „ ni leurs premiers Elèves. Ou ſi l'on „ veut une autre comparaifon , rien n'eſt „ plus facile que de le faire , dans un País „ où l'on eſt habitué , des Sentiers inco- „ nus à ceux qui en ont d'abord fraié les „ grandes routes.”

Cependant , mon Compatriote n'entend point que ſon travail paſſe pour un ſimple Abrégé , come celui qu'un Miniſtre (*) du *País de Vaud* traduifit de l'*Anglois* , il y a 20. ou 25. ans ; ni même come celui que Mr. *Le Clerc* avoit déjà publié , il y en a près

(*) Mr. Boſſet.

près de 70. & qui est incomparablement mieux fait. (*) Au lieu que Mr. Ch. prétend doner *l'Essai tout entier* ; seulement il a cherché à le débarrasser de redites inutiles, & taché de l'exprimer avec moins de détours, & en moins de paroles, toutes les fois qu'il a cru pouvoir le faire sans nuire à la clarté, & sans laisser rien échaper d'important.

Pour se mettre en état d'y réüssir il a comencé par lire son Original, plusieurs fois, & tout de suite ; après quoi il en a repris chaque Livre & chaque Chapitre, & s'en est rendu toutes les idées & leur liaison très familières, puis s'étant fait des Abrégés marginaux de chaque paragraphe, il s'est étudié à saisir sur chacun tout le Sens de Mr. LOCKE, à le digerer, & à le rendre avec autant de précision & de netteté qu'il s'en est trouvé capable ; de sorte qu'il croit avoir dit en nôtre Langue, tout ce que Mr. LOCKE a voulu dire en la sienne ; mais de l'avoir dit avec plus de ménagement pour la patience & pour l'aplication du Lecteur. *C'est le même Arbre, dit Mr. Ch. mais émondé & élagué, sans qu'on lui ait rien ôté de ce*
qu'il

(*) Aussi Mr. LOCKE lui même est il l'Auteur de cet Abrégé, qui se trouve au VIII. Tome de la *Biblioth. Universelle*.

qui a paru servir ou à la simmetrie , ou au rapport de ses branches. Au moien de cette réparation *l'Essai sur l'Entendement* est moins long d'un tier ; mais si Mr. CH. n'y est bien trompé , il sera , d'une bone moitié , plus aisé à comprendre & à retenir. Il est fort à fouhaiter que de si belles promesses ne soient pas vaines ; car il est certain que ce Livre célèbre est beaucoup moins lû qu'il n'en a la reputation & qu'il ne mérite de l'être , & qu'il est souvent lû avec un dé-gout , qui ne manque point d'excuse , dans le peu de façon que son Auteur lui avoit doné. Ce seroit donc bien meriter d'un très grand nombre de Lecteurs , que de l'avoir rendu moins rebutant de ce côté là.

L'Edition *Angloise* , dont on s'est servi , est la cinquième , qui parut à *Londres* en 1706. une année après la mort de Mr. LOCKE. Elle est augmentée de plusieurs morceaux des Réponses de Mr. LOCKE au Docteur STILLINGFLEET , qui avoit ataqué *l'Essai* avec beaucoup plus de chaleur que de solidité. Mr. CH. a fait quelque usage de ces Aditions ; mais elles ne lui ont point paru assés considerables pour se servir de toutes.

Cela le conduit à ses Nottes. Le Titre en anonce de trois fortes : Celles des deux premières

premières ne sont pas fort nombreuses. S'il a falu éclaircir & confirmer quelquefois les pensées de Mr. LOCKE, c'est un secours dont il n'a eû besoin que rarement. Pour celles de la troisième espèce, elles tiennent un peu plus de place, & vous dirés, peut-être, *Messieurs*, que c'est tant pis pour Mr. CH. dont les censures ne fauroient faire grand tort au Philosophe *Anglois* : Aussi mon Compatriote est il bien éloigné d'en vouloir à la réputation de Mr. LOCKE, pour qui il n'auroit pas tant pris de peine, s'il en faisoit moins de cas ; mais il cherche la Vérité, & il a appris de son Auteur même à ne respecter qu'elle. Mr. LOCKE l'a vüe plus souvent que le Docteur STILLINGFLEET & d'autres Théologiens de sa Comunion l'ont crû ; mais Mr. LOCKE, tout Mr. LOCKE qu'il est, n'a pas l'infailibilité que lui attribuent presque Mrs. les *Free-Thinkers*, des deux cotés de la mer ; & Mr. Ch. qui ne reconoit ce privilège que dans l'Eglise & dans son Chef, trouve fort ridicules ceux qui la refusent au *St. Père*, pour la doner au premier Philosophe qui leur tend la main. Quoiqu'il en soit, je me persuade que les Lecteurs équitables trouveront Mr. LOCKE combattu, souvent avec assés d'avantage, mais toujours avec beaucoup de politesse ;

& c'est bien le moins qu'un Commentateur doive à son Texte.

Il faudroit maintenant vous donner quelques échantillons de l'état où Mr. Ch. a mis ce Texte, & de ses Nottes. Mais, pour parler come Mr. LOCKE, je n'en ai, aujourd'hui, ni le courage, ni le loisir : Ce sera donc pour une autre fois, si vous remarqués que le Public s'en foucie, & si vous le souhaitez vous mêmes. J'ai l'honneur d'être, &c.

St. M***. le 30. Mars 1758.



E P I T R E

A MR. ROUSSEAU de Genève.

TU m'appelles à toi, Jérusalem chérie ;
 Mon âme tressaillit au doux nom de Patrie :
 ROUSSEAU, dans tes Ecrits j'ai puisé cet amour,
 Dans mon cœur obscurci, tu fis briller le jour ;
 D'un orgueil isolé foudroiant les chimères,
 Tu m'apris à m'aimer dans l'amour de mes Frères ;
 A resserrer sans cesse & cherir ces liens
 Qui de tout l'Univers nous font Concitoyens,
 Vuide de sentimens, mon Âme desséchée
 Etoit come une Fleur de sa Tige arrachée,
 Qui n'ayant plus de part aux Sucç de son terroir
 Perd son éclat, se fane, & languit sans espoir.

O généreux ROUSSEAU, dans le fond de mon Ame
 Tu fis briller un trait de ta sublime flamme !
 Un Ami plus formé vint enfoncer ce trait :
 Amour universel, quel n'est pas ton atrait !
 Jusqu'à toi m'élevant, Humanité chérie,
 Je sentis de mon Cœur l'existence élargie ;
 Je vis que pour atteindre à la félicité
 Il faut enter son cœur sur cette humanité :
 Ainsi quand du Très-Haut la Puissance infinie
 Ouvroit dans le néant les sources de la vie,
 Ce bon Père jettoit sans partialité
 Sur ces Etres naissans des regards de bonté.
 Soies heureux, dit-il, croissés Famille chère,
 Vous trouverés en moi la tendresse d'un Père :
 Toi, Terre, ouvre ton sein & prodigue ton Fruit ;
 Soleil, préside au jour, & toi Lune, à la nuit.
 Ainsi nous contemploit d'un œuil de complaisance
 Ce Dieu, qui nous créa dans la simple innocence :
 Tout eût été comun : Nulle propriété
 N'eut corrompu nos Cœurs de son germe infecté :
 Dans la masse des Biens, puissans, sans différence,
 Des cris d'amour, de joie, & de reconnoissance,
 Vers un Dieu satisfait auroient été portés ;
 Non ces cris de fraïeurs nés des Sociétés.
 O des Cœurs vertueux chaine auguste & sacrée,
 Amour, toi seul dévois, sur la Terre épurée,
 Maintenit à jamais ces sentimens divins,
 Qui dans un même Cœur unissent les Humains ;
 Sentimens généreux, la Source intarissable
 Des plaisirs purs & vrais, du grand & de l'aimable !
 Par vous brisant les fers d'un orgueil importun
 Et cherchant son bonheur dans le bonheur comun,
 L'Home au dessus du *Moi*, fait élever sa vüe
 Et doner à son Cœur plus de feu, d'étendue.

Oui, l'Homme étoit heureux dans la simplicité,
 Sans effort & sans art enclin à la bonté :
 Libre, sain, dégagé d'erreurs & de systèmes,
 Dans la nature enfin, puisant ses biens suprêmes,
 Vertueux par instinct, sans desirs combatus,
 Et plus sage que nous, avec tant de vertus.
 Enyvres des vapeurs de votre propre songe,
 Et toujours égarés dans la nuit du mensonge,
 Parmi tant de Savans qui ne m'apprenés rien,
 Je vois des Orgueilleux, & peu d'Hommes de bien.
 Dignes fruits que l'on doit à la Philosophie
 Qui d'erreurs en erreurs promène nôtre vie,
 En deviens tu meilleur, Mortel audacieux,
 En mesurant la Terre, ou compassant les Cieux?
 Est-ce à toi, malheureux, de voir dans ces abymes ?
 Penetras-tu jamais ces régions sublimes,
 Où sur un char de feu l'arbitre des destins
 Promène son Tonnerre & juge les Humains,
 Comande aux Vents brulans, aux Eclairs, à la Foudre,
 Regarde l'Orgueilleux & le réduit en poudre ?
 Ses yeux étincellans anoncent le trépas ;
 La terreur & l'effroi marchent devant ses pas ;
 Des Parvis éternels les Voutes retentissent,
 Et les monts en sueur devant lui tressaillissent ;
 Les Cieux en frémissant reconnoissent ses Loix,
 Et les Rochers fumans se fondent à sa voix.
 Sais-tu qui de la Mer ordona les limites
 Et retient son orgueil dans ses bornes prescrites,
 Quand ses Flots en fureur exhalant leur courroux
 S'apaisent à cet ordre : *Arrête ici tes coups ?*
 Pénétras-tu jamais ses Cavernes profondes ?
 Ton œuil a-t-il percé l'abime de ses ondes ?
 Est-ce toi qui reglas les Saisons & les Jours ?
 De l'Astre qui t'éclaire as-tu réglé le cours ?
 Sais-tu coment du vuide il parcourt la carrière

Et lance jusqu'à toi ces torrens de lumière ;
 Coment sans s'épuiser chaque jour il reluit
 Sans cesse produisant , sans cesse reproduit ?
 Quite ces Régions & retombe en toi-même ,
 Ecoute les Arrêts de ton Juge suprême :
 Ce Juge , c'est ton Cœur , c'est par ses sentimens
 Que tu peux de ta vie embellir les instans.
 Ton Esprit est borné , mais ton Cœur est immense ,
 Aime & chéris les tiens , c'est ta seule science ,
 Non , l'Home envelopé du méprisable *Moi* ,
 N'enfanta jamais rien de généreux en soi.
 Mais de ce *Moi rampant* coment briser les chaines ?
 Sortés de vos Tombeaux , Ombres des DE'MOS-
 THENES ,
 Ombres des CURIUS , toi CATON , toi BRUTUS ,
 Montrés à vos Enfans le chemin des Vertus.
 Quel est cet Orateur dont la male éloquence
 Agite les Mortels avec tant de puissance :
 Il ranime à sa Voix les Esprits consternés ,
 Les embrase d'un feu dont ils sont étonés :
 Interprète des Droits que la Vertu reclame
 Chez les *Athéniens* fait voler sa grande Ame.
 Vous ne putes longtems , malheureux Citoyens ,
 Conserver cette force & briser vos liens :
 Le joug des Loix vous pèse , il faut celui d'un Maître ,
 Le moment est venu , PHILIPPE va paroître ,
 L'Home des arts , du luxe & de la volupté
 Ne te conut jamais , auguste Liberté :
 Tu méprisas toujors ces Fils de dependance
 Qui des Mortels égaux avilit l'excellence ;
 La Patrie & les Loix , voilà les seuls liens
 Par lesquels unissant tous les Concitoyens
 Tu les rends tous égaux. Le Luxe aussi les lie
 Des Corps morts entassés sans vigueur & sans vie
 Sans doute sont égaux. Quel Tiran odieux

Sur un Trône de sang se présente à mes yeux :
 Je vois autour de lui des millions d'Esclaves
 Qui rampent dans la fange & baissent leurs entraves.
 Pense-t-on, sans frémir à ces Etats affreux
 Ou sans cesse au pouvoir d'un Monstre furieux
 L'Homme obéit à l'Homme & se vend avec joie,
 Jouët des passions dont son Ame est la proie.
 Le plus léger écart perd un Etat, un Roi,
 Que fera-ce d'un Fou qui n'obéit qu'à soi !
 Il dit : Des Animaux couchés dans la poussière
 De ses yeux foudroyans semblent fuir la lumière
 L'infame servitude, au front toujours baissé
 Promène en frissonnant son regard empressé.
 Aux côtés du Tiran, des Mortels dans l'attente
 Recueillent à l'envi sa parole expirante.
 Stupidement actifs, pour ramper & servir,
 Ils semblent s'arracher l'honneur de s'avilir
 O Toi, divin Auteur, dont la raison sublime
 Du Dédale des Loix perçant l'obscur abîme
 Fit passer devant toi tous les Peuples divers
 Et parler la Raison qui règle l'Univers,
 L'Amour Universel à tes Ecrits préside.
 La Sagesse dictoit, & ton Pinceau rapide
 Précipitant ses traits nous remplit à la fois
 D'horreur pour les Tirans, de respect pour les Loix.
 Que ne puis-je après toi peindre avec véhémence
 De ces Homes affreux la brutale insolence ;
 Peindre le Genre-humain avili, désolé,
 Tranquille sous le fer, dont il est immolé ;
 Et pendant qu'un Tiran avec tant de furie
 Sous un Sceptre d'airain fouloit la molle *Asie*,
 Vers ces Climats heureux tournés vous mes regards :
 Là de la Liberté brillent les Etendarts :
 Je vois à ses côtés la Loi seule pour Reine,
 Qui le Glaive à la main préside en souveraine
 Elle dicte à chacun ses Augustes Arrêts

Tous ne conoissent qu'elle , ils font tous ses Sujets.
 La Vertu qu'en ces lieux avec l'air on respire
 Sur ces Cœurs Citoïens exerce son empire :
 Le Citoïen est tout : L'orgueilleux Magistrat
 De cette qualité tient son plus grand éclat.
 Ce sont moins des Bourgeois unis par la fortune
 Que des Confédérés pour la gloire comune.
 La Raïson par les Loix gouverne ce grand Corps
 La passion bouillante anime ses ressorts.
 Par tous ces grands objets , qui remplissent son Ame,
 L'Home épure son cœur , l'élargit & l'enflame.
 Les Favoris du jour n'aiment qu'eux dans leur Roi,
 Ici les Citoïens s'aiment tous dans la Loi,
 De ses Dons le Despote est l'Arbitre suprême ;
 La Loi qui les dispense est la sagesse même.
 Là le sujet qui brigue est forcé d'exiler
 L'ame , qu'un Citoïen doit toujours rapeller.
 L'Etat républicain conoit seul l'abondance ,
 Le Roi s'il pille tout est toujours en souffrance ;
 Par tant d'Impôts enfin l'Etat est abatu
 Car le tems détruit tout excepté la Vertu.
 Là le Nom de *Patrie* est un nom ridicule ,
 D'horreur au Nom de *Roi* le Citoïen recule
 Là vers la liberté tournant sa passion ,
 Chaque Société forme une faction.
 La crainte du Despote est le motif fervile ,
 L'honneur faux chés les Rois est un foible mobile.
 SPARTAINS, par la *Vertu* vous renoncés à vous
 Vous méprisés le *moi* , pour le trouver en tous.
 O si trop jeune encor je pouvois présenter
 Ces Vertus , que mon cœur comence de goûter !
 O si mes traits pouvoient peindre avec cette vie ,
 Que tu peins , Cher *Roussseau* , l'amour de la Patrie :
 Je montrerois le Luxe enchainant l'Univers
 Et le *Romain* superbe avili par des Fers :
 Je peindrois come toi les Romains de cet âge

Pauvres & n'ayant qu'eux, leurs Vertus en partage
 Arbitres des destins du monde épouvanté
 Citant l'orgueil des Rois devant leur pauvreté :
 Je les vois s'avancer, armés de leur constance,
 Armés de ces Vertus qu'acroit la résistance,
 Que le tems justifie, & qui dans un grand Cœur
 S'élèvent come un feu pressé par son ardeur :
 Toi, qui combatis Rome avec ton opulence,
 Ateste son néant & son insuffisance
 Carthage, & que put l'or contre des CURIUS ?
 Viens, sois témoin pour moi contre tous nos Crésus.
 Genevois, si jamais par un destin contraire
 Tes remparts menacés alumoient ta colere,
 Coment soutiendrois-tu tes efforts impuissans ?
 Ta Memphis oposant des Crésus, des Savans,
 Crois-tu, que le tranchant de l'Epée ennemie
 N'osât toucher tes Dieux, & respectat leur vie.

Le Mot du Logogriphe du Mois dernier est CEN-
 TURIE.

T A B L E.

<i>E</i> claircissemens sur les Aparitions des Anges & de J. C. le jour de la Résurrection du Seigneur.	363
<i>E</i> ssai sur cette Question. Quels sont les Fonde- mens de la Société & quels en sont les De- voirs.	385
<i>C</i> onclusion des Lettres sur les précautions à pren- dre en faveur d'une Famille.	401
<i>A</i> pologie du <i>Journal</i>	409
<i>L</i> 'Abeille Littéraire	427
<i>E</i> xtrait du Droit des Gens par Mr. de VATTEL.	439
<i>L</i> ettre sur un nouvel Ouvrage fait dans le Pais de Valais.	465
<i>E</i> pître à Mr. ROUSSEAU de Genève.	474

arup

.

2,

■

6

4000

5

